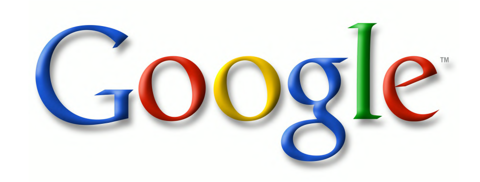

Google

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

QUATRIÈME ANNÉE.

BRUXELLES,

CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

1838.

ANNÉE

D'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps.

Année 7346 de la période grecque moderne, ou de l'ère Byzantine.

— 6551 de la période julienne.

— 5841 depuis la création, selon l'église.

— 5599 depuis la création selon les Juifs. Commence le 20 septembre 1838.

— 2614 des olympiades, ou la 2e année de la 654e olympiade commence en juillet 1838, en fixant l'ère des olympiades 775 1/2 ans avant J.-C., ou vers le 1er juillet de l'an 3938 de la période julienne.

— 2591 de la fondation de Rome, selon Varron.

— 2585 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.

— 1838 de l'ère chrétienne ou vulgaire; l'année 1838 du calendrier julien commence le 13 janvier 1838.

— 1774 de la ruine de Jérusalem et de la dispersion des Juifs.

— 1254 des Turcs commence le 27 mars 1838.

— 256 de l'introduction du calendrier nouveau ou grégorien.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

PRINTEMPS le 21 Mars à 1h 35′ du matin.
ÉTÉ . . . le 21 Juin à 10h 36′ du soir.
AUTOMNE . le 23 Sept. à 0h 24′ du soir.
HIVER . . le 22 Déc. à 5h 51′ du matin.

ENTRÉE DU SOLEIL

Dans les signes du Zodiaque.

20	*Janvier,*	dans le VERSEAU, à 10h 49′ du matin.
19	*Février,*	dans les POISSONS, à 1h 33′ du matin.
21	*Mars,*	dans le BÉLIER, à 1h 35′ du matin.
20	*Avril,*	dans le TAUREAU, à 1h 50′ du soir.
21	*Mai,*	dans les GÉMEAUX, à 2h 3′ du soir.
21	*Juin,*	dans le CANCER, à 10h 36′ du soir.
23	*Juillet,*	dans le LION, à 9h 28′ du matin.
23	*Août,*	dans la VIERGE, à 3h 52′ du soir.
23	*Septembre,*	dans la BALANCE, à 0h 24′ du soir.
23	*Octobre,*	dans le SCORPION, à 8h 32′ du soir.
22	*Novembre,*	dans le SAGITTAIRE, à 5h 5′ du matin.
22	*Décembre,*	dans le CAPRICORNE, à 5h 51′ du matin.

***Obliquité apparente de l'écliptique, en supposant, d'après Delambre, l'obliquité moyenne de* 23° 27′ 57″ *en* 1800, *et la diminution séculaire de* 48″.**

1er Janvier 1838 . . . . . . 23° 27′ 47″,1.
31 Décembre » . . . . . . 23 27 47,1.

II. Le 10 *avril, éclipse partielle de Lune, visible à Bruxelles.*

Entrée de la lune dans la pénombre, le 9 avril, à	11^h	28	soir.
Commencement de l'éclipse, le 10 avril à	0	49	mat.
Milieu à	2	16	»
Fin de l'éclipse à	3	42	»
Sortie de la pénombre à	5	4	»

Grandeur de l'éclipse 0,603, le diamètre de la lune étant 1.

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longit. orient.	11°	14′	Latit. aust.	7°	40′
» occid.	8	32		7	59
	29	34		8	19
	50	35		8	40
	70	21		8	59

Le commencement de l'éclipse sera visible dans toute l'Europe, mais la suite et la fin ne seront aperçues que dans la partie occidentale de ce continent.

III. Le 18 *septembre, éclipse annulaire de Soleil, invisible à Bruxelles.*

Commencement de l'éclipse générale à . 6^h 39′ soir.

Par 169° 24′ longitude orientale.

63 40 latitude boréale.

Commencement de l'éclipse centrale et annulaire à. . . . . 8 18 »

Par 12° 32′ longitude orientale.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

Dont on se sert dans le Calendrier.

Phases de la Lune et autres abréviations.

N. L. Nouvelle Lune.	**H.** Heures.
P. Q. Premier Quartier.	**M.** Minutes.
P. L. Pleine Lune.	**S.** Secondes.
D. Q. Dernier Quartier.	**D.** Degrés.

Signes du Zodiaque.

	deg.		deg.
0 ♈, le Bélier . .	0	6 ♎, la Balance . .	180
1 ♉, le Taureau . .	30	7 ♏, le Scorpion .	210
2 ♊, les Gémeaux .	60	8 ♐, le Sagittaire .	240
3 ♋, l'Écrevisse . .	90	9 ♑, le Capricorne .	270
4 ♌, le Lion . . .	120	10 ♒, le Verseau . .	300
5 ♍, la Vierge . .	150	11 ♓, les Poissons .	330

☉ le Soleil.

Planètes.

☿ Mercure.	⚳ Cérés.
♀ Vénus.	⚴ Pallas.
♁ La Terre.	♃ Jupiter.
♂ Mars.	♄ Saturne.
⚶ Vesta.	♅ Uranus.
⚵ Junon.	

☾ la Lune, satellite de la Terre.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H.	M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H.	M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H.	M.
1	4. Soir.	44	11. Matin.	11	10. Soir.	29
2	5.	32	11.	27	11	53
3	6.	19	11.	40	———	
4	7.	6	11	54	1. Matin.	14
5	7.	55	0. Soir.	11	2.	36
6	8.	46	0.	31	3.	57
7	9.	39	0.	59	5.	17
8	10.	34	1.	36	6.	31
9	11.	28	2.	27	7.	33
10	———		3.	59	8.	23
11	0. Matin.	21	4.	39	9.	1
12	1.	11	5.	53	9.	27
13	1.	58	7.	5	9.	46
14	2.	41	8.	16	9.	59
15	3.	22	9.	24	10.	10
16	4.	1	10.	33	10.	21
17	4.	40	11.	43	10.	31
18	5.	20	———		10.	43
19	6.	2	0. Matin.	55	10.	56
20	6.	48	2.	10	11.	12
21	7.	38	3.	31	11.	34
22	8.	34	4.	53	0. Soir.	6
23	9.	34	6.	10	0.	53
24	10.	38	7.	15	2.	1
25	11.	42	8.	3	3.	26
26	0. Soir.	44	8.	36	5.	0
27	1.	42	9	0	6.	35
28	2.	35	9.	17	8	6
29	3.	25	9.	32	9.	34
30	4.	14	9.	46	10.	59
31	5.	3	10.	0	———	

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H.	M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H.	M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H.	M.
☿ MERCURE.						
1	9. Matin.	17	5. Soir.	34	1. S.	26
11	8.	37	5.	41	1.	10
21	7.	18	4.	25	11. M.	51
♀ VÉNUS.						
1	10. Matin.	21	8. Soir.	15	3. Soir.	18
11	9.	51	8.	30	3.	11
21	9.	17	8.	37	2.	57
♂ MARS.						
1	8. Matin.	54	4. Soir.	58	0. Soir.	56
11	8.	39	5	2	0.	50
21	8.	20	5.	7	0.	42
♃ JUPITER.						
1	10. Soir.	5	11. Matin.	8	4. Matin.	36
11	9.	25	10.	30	3.	56
21	8.	43	9.	49	3	15
♄ SATURNE.						
1	4. Matin.	16	1 Soir.	26	8. Matin.	50
11	3.	41	0.	49	8.	15
21	3	6	0.	12	7.	39
♅ URANUS.						
1	10. Matin.	34	9. Soir.	3	3. Soir.	46
11	9.	55	8.	24	3.	8
21	9.	16	7.	46	2.	30

P. Q. le 3, à 7 h. du matin.
P. L. le 10, à 7 h. 37′ du soir.

D. Q. le 19, à 0 h. 52′ du matin.
N. L. le 26, à 2 h. 9′ du matin.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
1	5.	52	10. Matin.	15	0. Matin.	23
2	6.	43	10.	35	1.	45
3	7.	35	11.	0	3.	7
4	8.	29	11.	35	4.	23
5	9.	24	0. Soir.	21	5.	29
6	10.	17	1.	20	6.	22
7	11.	7	2.	29	7.	2
8	11.	54	3.	41	7.	30
9	———		4.	53	7.	51
10	0. Matin.	38	6.	4	8.	6
11	1.	20	7.	14	8.	18
12	2.	0	8.	23	8.	29
13	2.	39	9.	32	8.	39
14	3.	18	10.	41	8.	50
15	3.	59	11.	55	9.	1
16	4.	42	———		9.	15
17	5.	29	1. Matin.	11	9.	33
18	6.	20	2.	30	10.	0
19	7.	17	3.	49	10.	38
20	8.	17	4.	58	11.	34
21	9.	20	5.	54	0. Soir.	51
22	10.	23	6.	34	2	22
23	11.	23	7.	1	3.	56
24	0. Soir.	19	7.	20	5.	31
25	1.	11	7.	36	7.	2
26	2.	2	7.	50	8.	32
27	2.	52	8.	4	9.	59
28	3.	44	8.	19	11.	26

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes, tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
☿	**MERCURE.**					
1	6. Matin.	20	3. Soir.	4	10. Matin.	41
11	6.	12	2.	45	10.	28
21	6.	15	3.	0	10.	37
♀	**VÉNUS.**					
1	8. Matin.	32	8. Soir.	34	2. Soir.	33
11	7.	44	8.	13	1.	59
21	6.	49	7.	30	1.	10
♂	**MARS.**					
1	7. Matin.	58	5. Soir.	12	0. Soir.	35
11	7.	39	5.	18	0.	26
21	7	11	5.	24	0.	17
♃	**JUPITER.**					
1	7. Soir.	55	9. Matin.	5	2. Matin.	29
11	7.	10	8.	24	1.	46
21	6.	23	7.	46	1.	2
♄	**SATURNE.**					
1	2. Matin.	26	11. Matin.	31	6. Matin.	57
11	1.	49	10.	52	6.	20
21	1.	12	10.	14	5.	42
♅	**URANUS.**					
1	7. Matin.	35	7. Soir.	6	1. Soir.	51
11	7.	56	6.	29	1.	13
21	7.	17	5.	53	0.	35

P. Q. le 1, à 5 h. 51′ du soir.
P. L. le 9, à 2 h. 10′ du soir.
D. Q. le 17, à 5 h. 57′ du soir.
N. L. le 24, à 0 h. 26′ du soir.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H.	M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H.	M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H.	M.
1	4.	36	8. Matin.	48	———	
2	5.	29	9.	1	0. Matin.	51
3	6.	24	9.	33	2.	12
4	7.	20	10.	16	3.	23
5	8.	13	11.	11	4.	21
6	9.	4	0. Soir	17	5.	3
7	9.	52	1.	28	5.	34
8	10.	37	2.	41	5.	56
9	11.	19	3.	52	6.	13
10	11.	59	5.	3	6.	26
11	———		6.	12	6.	37
12	0. Matin.	38	7.	22	6.	48
13	1.	18	8.	32	6.	59
14	1.	58	9.	44	7.	11
15	2.	40	11.	0	7.	22
16	3.	26	———		7.	40
17	4.	15	0. Matin.	16	8.	31
18	5.	8	1.	30	8.	46
19	6	5	2.	46	9.	20
20	7.	5	3.	45	10.	26
21	8.	6	4.	29	11.	48
22	9.	5	5.	0	1. Soir.	18
23	10.	1	5.	22	2.	52
24	10.	54	5.	39	4.	24
25	11.	46	5.	54	5.	55
26	0. Soir.	37	6.	8	7.	25
27	1.	29	6.	23	8.	55
28	2.	22	6.	40	10.	24
29	3.	17	7.	1	11.	50
30	4.	13	7.	30	———	
31	5.	10	8.	9	1. M	9

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H.	M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H.	M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H.	M.
☿ MERCURE.						
1	6 Matin.	15	3. Soir.	27	10 Matin.	51
11	6.	11	4.	16	11.	14
21	6.	1	5.	17	11.	40
♀ VÉNUS.						
1	6. Matin.	5	6. Soir.	39	0. S.	22
11	5.	17	5.	26	11. M.	21
21	4.	39	4.	22	10.	30
♂ MARS.						
1	6. Matin.	51	5. Soir.	28	0. S.	9
11	6.	25	5.	33	11. M.	59
21	5.	59	5.	38	11.	49
♃ JUPITER.						
1	5. Soir.	46	7. Matin.	9	0. M.	27
11	4.	59	6.	28	11. S.	42
21	4.	13	5.	47	10.	59
♄ SATURNE.						
1	0. M.	41	9. Matin.	44	5. Matin.	11
11	0. S.	0	9.	5	4.	31
21	11.	20	8.	25	3.	52
♅ URANUS.						
1	6. Matin.	47	5. Soir.	24	0. S.	5
11	6.	8	4.	48	11. M.	27
21	5.	30	4.	11	10.	50

P. Q. le 3, à 6 h 52′ du mat. | D. Q. le 19, à 6 h. 48′ du mat.
P. L. le 11, à 8 h. 57′ du mat. | N. L. le 25, à 10 h. 2′ du soir.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H. M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H. M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H. M.
1	6. 6	9. 1 Matin.	2. 15 Matin.
2	6. 59	10. 5	3. 3
3	7. 48	11. 15	3. 38
4	8. 35	0. 28 Soir.	4. 3
5	9. 18	1. 41	4. 21
6	9. 58	2. 52	4. 35
7	10. 38	4. 1	4. 47
8	11. 17	5. 11	4. 58
9	11. 57	6. 21	5. 8
10	———	7. 33	5. 18
11	0. 39 Matin.	8. 48	5. 31
12	1. 23	10. 6	5. 46
13	2. 12	11. 25	6. 5
14	3. 4	———	6. 35
15	3. 58	0. 38 Matin.	7. 16
16	4. 56	1. 40	8. 14
17	5. 55	2. 27	9. 30
18	6. 53	3. 2	10. 55
19	7. 48	3. 25	0. 24 Soir.
20	8. 41	3. 43	1. 54
21	9. 32	3. 59	3. 22
22	10. 22	4. 13	4. 51
23	11. 12	4. 26	6. 20
24	0. 4 Soir	4. 41	7. 48
25	0. 59	5. 1	9. 19
26	1. 55	5. 26	10. 43
27	2. 54	6. 0	11. 58
28	3. 52	6. 47	———
29	4. 48	7. 48	0. 55 Mat.
30	5. 42	8. 58	1. 36

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H. M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H. M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H. M
☿ MERCURE			
1	5. 49 Matin.	6. 41 Soir.	0. 15 Soir.
11	5. 36	8. 4	0. 50
21	5. 22	9. 5	1. 13
♀ VÉNUS.			
1	4. 10 Matin.	3. 33 Soir.	9. 51 Matin.
11	3. 50	3. 9	9. 29
21	3. 31	3. 0	9. 15
♂ MARS.			
1	5. 30 Matin.	5. 42 Soir.	11. 36 Matin.
11	5. 7	5. 47	11. 25
21	4. 37	5. 50	11. 14
♃ JUPITER.			
1	3. 23 Soir.	5. 1 Matin.	10. 10 Soir.
11	2. 39	4. 20	9. 28
21	1. 56	3. 39	8. 46
♄ SATURNE.			
1	10. 34 Soir.	7. 41 Matin.	3. 6 Matin.
11	9. 52	7. 0	2. 25
21	9. 10	6. 19	1. 44
♅ URANUS.			
1	4. 47 Matin.	3. 30 Soir.	10. 7 Matin.
11	4. 8	2. 53	9. 30
21	3. 29	2. 17	8. 53

P. Q. le 1, à 9 h. 50′ du soir. | **D. Q.** le 17, à 3 h. 47′ du soir.
P. L. le 10, à 2 h. 24′ du matin. | **N. L.** le 24, à 7 h. 18′ du matin.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H.	M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H.	M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H.	M.
1	6.	29	10. *Mat.*	13	2. *Matin.*	6
2	7.	14	11.	26	2.	26
3	7.	56	0. *Soir.*	38	2.	42
4	8.	36	1.	48	2.	55
5	9.	15	2.	58	3.	6
6	9.	54	4.	7	3.	16
7	10.	36	5.	19	3.	26
8	11.	21	6.	34	3.	39
9	———		7.	51	3.	53
10	0. *Matin.*	7	9.	11	4	11
11	0.	59	10.	22	4.	38
12	1.	54	11.	35	5.	15
13	2.	53	———		6.	9
14	3.	52	0. *Matin.*	27	7.	20
15	4.	51	1.	5	8.	43
16	5.	46	1.	31	10.	10
17	6.	38	1.	51	11.	37
18	7.	28	2.	6	1. *Soir.*	3
19	8.	16	2.	20	2.	29
20	9.	4	2.	32	3.	54
21	9.	54	2.	47	5.	21
22	10.	47	3.	4	6.	50
23	11.	42	3.	26	8.	16
24	0. *Soir.*	40	3.	56	9.	36
25	1.	38	4.	37	10.	40
26	2.	37	5.	32	11.	31
27	3.	31	6.	41	———	
28	4.	21	7.	54	0. *Matin.*	5
29	5.	8	9.	9	0.	30
30	5.	51	10.	22	0.	48
31	6.	33	11.	34	1.	1

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H.	M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H.	M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H.	M.
☿	**MERCURE.**					
1	5. *Matin.*	4	9. *Soir.*	16	1 *Soir.*	10
11	4.	38	8.	27	0.	32
21	4.	4	7.	6	11. *M*	34
♀	**VÉNUS.**					
1	3. *Matin.*	14	3. *Soir.*	1	9. *Matin.*	7
11	2.	56	3.	9	9.	2
21	2.	38	3	22	9.	0
♂	**MARS.**					
1	4. *Matin.*	11	5. *Soir.*	54	11. *Matin.*	3
11	3.	46	5.	58	10.	52
21	3.	22	6.	0	10.	41
♃	**JUPITER.**					
1	1. *Soir.*	15	2. *Matin.*	59	8. *Soir.*	6
11	0.	37	2.	19	7.	26
21	0.	0	1.	41	6.	48
♄	**SATURNE.**					
1	8. *Soir.*	27	5. *Matin.*	38	1. *Mat.*	2
11	7.	44	4.	57	0.	19
21	7.	0	4.	16	11. *S.*	37
♅	**URANUS.**					
1	2. *Matin.*	50	1. *Soir.*	39	8. *Matin.*	15
11	2	12	1.	2	7.	37
21	1.	32	0.	23	6.	59

P. Q. le 1er, à 2 h. 22′ du soir.
P. L. le 9, à 5 h. 15′ du soir.
D. Q. le 16, à 9 h. 59′ du soir.
N. L. le 23, à 4 h. 40′ du soir.
P. Q le 31, à 7 h. 52′ du matin.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H	M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H.	M.	COUCH. de la Lune, tems moyen H.	M.
1	7.	11	0.	42 Soir.	1.	13 Matin.
2	7.	50	1.	51	1.	24
3	8.	31	3.	2	1.	33
4	9.	13	4.	15	1.	44
5	10.	0	5.	31	1.	58
6	10.	50	6.	51	2.	15
7	11.	45	8.	10	2.	32
8	——		9.	23	3.	12
9	0.	44 Matin.	10.	22	4.	1
10	1.	45	11.	5	5.	8
11	2.	44	11.	35	6.	28
12	3.	41	11.	56	7.	56
13	4.	35	——		9.	25
14	5.	25	0.	12 Matin.	10.	50
15	6.	13	0.	27	0.	15 Soir.
16	7.	1	0.	40	1.	39
17	7.	49	0.	53	3.	3
18	8.	39	1.	9	4.	27
19	9.	32	1.	28	5.	54
20	10.	28	1.	54	7.	16
21	11.	26	2.	30	8.	27
22	0.	24 Soir.	3.	20	9.	23
23	1.	20	4.	23	10.	3
24	2.	13	5.	30	10.	31
25	3.	1	6.	50	10.	51
26	3.	46	8.	5	11.	7
27	4.	27	9.	17	11.	19
28	5.	7	10.	27	11.	30
29	5.	46	11.	36	11.	40
30	6.	25	0.	46 S.	11.	50

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H.	M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H.	M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H.	M
☿	MERCURE.					
1	3.	27 Matin.	6.	1 Soir.	10.	43 Matin.
11	3.	0	5.	50	10.	25
21	2.	46	6.	19	10.	32
♀	VÉNUS.					
1	2.	19 Matin.	3.	40 Soir.	9.	0 Matin.
11	2.	3	4.	0	9.	1
21	1.	48	4.	23	9.	5
♂	MARS.					
1	2	56 Matin.	6.	3 Soir.	10.	30 Matin.
11	2.	34	6.	4	10.	19
21	2.	15	6.	5	10.	10
♃	JUPITER.					
1	11.	22 Matin.	0.	58 Mat.	6.	8 Soir.
11	10.	46	0.	18	5.	31
21	10.	12	11.	41 S.	4.	57
♄	SATURNE.					
1	6.	13 Soir.	3.	30 Matin.	10.	50 Soir.
11	5.	30	2.	49	10.	8
21	4.	47	2.	8	9.	26
♅	URANUS.					
1	0.	51 M.	11.	38 Matin.	6.	16 Matin.
11	0.	11 Soir	10.	58	5.	37
21	11.	32	10.	19	4.	58

P. L. le 8, à 5 h. 8′ du matin.
D. Q. le 15, à 2 h. 48′ du matin.
N. L. le 22, à 2 h. 51′ du matin.
P. Q. le 30, à 1 h. 30′ du matin.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H.	M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H.	M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H.	M.
1	7.	7	1. Soir.	56	———	
2	7.	50	3.	9	0. Matin.	3
3	8.	39	4.	28	0.	18
4	9.	32	5.	48	0.	38
5	10.	29	7.	4	1.	6
6	11.	30	8.	10	1.	48
7	———		9.	0	2.	49
7	0. Matin	32	9.	35	4.	7
8	1.	31	10.	0	5.	31
9	2.	28	10.	19	7.	8
11	3.	21	10.	33	8.	36
12	4.	10	10.	47	10.	2
13	4.	58	11.	0	11.	27
14	5.	47	11.	15	0. Soir.	51
15	6.	36	11.	33	2.	16
16	7.	28	11.	57	3.	40
17	8.	21	———		5.	2
18	9	17	0. Matin	28	6.	17
19	10.	15	1.	13	7.	18
20	11.	11	2.	11	8.	3
21	0. Soir.	5	3.	19	8.	33
22	0.	55	4.	34	8.	56
23	1.	41	5.	50	9.	12
24	2.	24	7.	3	9.	25
25	3.	4	8.	14	9.	37
26	3.	43	9.	23	9.	47
27	4.	22	10.	31	9.	57
28	5.	2	11.	41	10.	8
29	5.	44	0. Soir.	52	10.	22
30	6.	29	2.	7	10.	39
31	7.	19	3.	25	11.	2

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H.	M	COUCHER des Planètes, tems moyen. H.	M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H.	M
☿ MERCURE.						
1	2. Matin.	56	7. Soir.	16	11. Mat.	6
11	3.	43	8.	13	11.	58
21	4.	57	8.	38	0. S.	47
♀ VÉNUS.						
1	1. Matin.	37	4. Soir.	45	9. Matin.	11
11	1.	30	5.	8	9.	19
21	1.	29	5.	28	9.	28
♂ MARS.						
1	1. Matin.	56	6. Soir.	3	10. Matin.	0
11	1.	40	6.	0	9.	50
21	1.	27	5.	54	9.	40
♃ JUPITER.						
1	9. Matin.	41	11. Soir.	3	4. Soir.	22
11	9.	11	10.	27	3.	48
21	8.	41	9.	51	3	16
♄ SATURNE.						
1	4. Soir.	6	1. Main.	27	8. Soir.	45
11	3.	26	0.	46	8	4
21	2.	46	0.	6	7.	24
♅ URANUS.						
1	10. Soir.	52	9. Matin.	43	4. Matin.	18
11	10.	12	9.	3	3.	38
21	9.	32	8.	22	2.	57

P. L. le 7, à 2 h. 36′ du soir.
D. Q. le 14, à 7 h. 37′ du matin.
N. L. le 21, à 2 h. 39′ du soir.
P. Q. le 29, à 6 h. 12′ du soir.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H. M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H. M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H. M.
1	8. 13	4. 42 (Soir.)	11. 37 (Soir.)
2	9. 12	5. 53	———
3	10. 13	6. 50	0. 28 (Matin.)
4	11. 15	7. 31	1. 39
5	———	8. 2	3. 4
7	0. 14 (Matin.)	8. 23	4. 36
8	1. 10	8. 39	6. 10
8	2. 3	8. 54	7. 40
9	2. 53	9. 6	9. 8
10	3. 42	9. 21	10. 35
11	4. 33	9. 38	0. 2 (Soir.)
12	5. 24	10. 0	1. 28
13	6. 17	10. 28	2. 52
14	7. 13	11. 4	4. 10
15	8. 10	———	5. 14
16	9. 6	0. 3 (Matin.)	6. 2
17	10. 0	1. 9	6. 37
18	10. 51	2. 22	7. 1
19	11. 38	3. 37	7. 19
20	0. 21 (Soir.)	4. 50	7. 33
21	1. 2	6. 2	7. 45
22	1. 41	7. 10	7. 56
23	2. 20	8. 19	8. 4
24	2. 59	9. 28	8. 15
25	3. 40	10. 38	8. 27
26	4. 23	11. 51	8. 42
27	5. 10	1. 7 (Soir.)	9. 2
28	6. 2	2. 23	9. 31
29	6. 57	3. 30	10. 13
30	7. 56	4. 38	11. 13
31	8. 56	5. 25	———

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H. M	COUCHER des Planètes, tems moyen. H. M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H. M.
☿ MERCURE.			
1	6. 11 (Matin.)	8. 34 (Soir.)	1. 22 (Soir.)
11	7. 3	8. 15	1. 38
21	7. 37	7. 46	1 42
♀ VÉNUS.			
1	1. 36 (Matin.)	5. 45 (Soir.)	9. 40 (Matin.)
11	1. 52	5. 55	9. 52
21	2. 11	5. 58	10. 4
♂ MARS.			
1	1. 14 (Matin.)	5. 45 (Soir.)	9. 29 (Matin.)
11	1. 4	5. 34	9 19
21	0 57	5. 19	9. 8
♃ JUPITER.			
1	8. 9 (Matin.)	9 11 (Soir.)	2. 39 (Soir.)
11	7. 41	8. 35	2. 6
21	7. 12	7. 58	1. 34
♄ SATURNE.			
1	2. 1 (Soir.)	11. 21 (Soir.)	6. 40 (Soir.)
11	1. 24	10. 42	6. 2
21	0. 47	10. 3	5. 23
♅ URANUS.			
1	8. 52 (Soir.)	7. 35 (Matin.)	2. 13 (Matin.)
11	8. 12	6. 53	1. 32
21	7. 32	6. 12	0. 52

P. L. le 5, à 10 h. 43′ du soir.
P. Q. le 12, à 1 h. 46′ du soir.

N. L. le 20, à 4 h. 44′ du mat.
P. Q. le 28, à 9 h. 12′ du mat.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H.	M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H.	M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H.	M.
1	9.	56	6. Soir.	0	0 Matin.	31
2	10.	53	6.	23	2.	0
3	11.	47	6.	42	3.	34
4	——	——	6.	58	5.	7
5	0. Matin.	40	7.	11	6.	38
6	1.	31	7.	26	8.	10
7	2.	23	7.	42	9.	40
8	3.	16	8.	2	11.	9
9	4.	10	8.	29	0. Soir.	37
10	5.	7	9.	6	1.	59
11	6.	5	9.	26	3.	9
12	7.	2	10.	58	4.	3
13	7.	56	——	——	4.	41
14	8.	47	0. Matin.	9	5.	8
15	9.	36	1.	24	5.	27
16	10.	20	2.	39	5.	41
17	11.	1	3.	51	5	53
18	11.	41	5.	0	6.	4
19	0. Soir.	19	6.	9	6.	14
20	0.	58	7.	18	6.	24
21	1.	38	8.	28	6.	35
22	2.	21	9.	41	6.	48
23	3.	6	10.	54	7.	6
24	3.	55	0. Soir.	10	7.	32
25	4.	48	1.	22	8.	7
26	5.	44	2.	27	8.	58
27	6.	42	3.	19	10.	6
28	7.	40	3.	57	11.	29
29	8.	37	4.	25	——	——
30	9.	32	4.	46	0. M.	58

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H.	M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H.	M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H.	M.
☿	**MERCURE.**					
1	7. Matin.	47	7. Soir.	6	1. Soir.	27
11	7.	6	6.	24	0.	45
21	5.	32	5.	38	11. M.	34
♀	**VÉNUS.**					
1	2. Matin.	40	5. Soir.	53	10. Matin.	16
11	3.	8	5.	43	10.	25
21	3.	37	5.	30	10.	33
♂	**MARS.**					
1	0. Matin.	49	5. Soir.	1	8. Matin.	55
11	0.	43	4.	41	8.	42
21	0.	38	4.	19	8.	28
♃	**JUPITER.**					
1	6. Matin.	42	7. Soir.	19	1. Soir.	0
11	6.	14	6	43	0.	28
21	5.	46	6.	7	11. M.	57
♄	**SATURNE.**					
1	0. S.	7	9. Soir.	21	4. Soir.	43
11	11. Mat.	31	8.	43	4.	6
21	10.	55	8.	6	3.	29
♅	**URANUS.**					
1	6. Soir.	45	5. Matin.	29	0. M.	7
11	6.	5	4.	47	11. Soir.	26
21	5.	25	4.	6	10	45

P. L. le 4, à 6 h. 35′ du matin.
D. Q. le 10, à 10 h. 27′ du soir.

N. L. le 18, à 9 h. 2′ du soir.
P. Q. le 26, à 10 h. 11′ du soir.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H	M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H.	M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H.	M.
1	10.	24	5 Soir.	2	2. Matin.	30
2	11.	16	5	17	4.	1
3	——		5	29	5.	32
4	0.	8	5.	44	7.	4
5	1. Matin.	1	6.	3	8.	37
6	1.	56	6.	27	10.	9
7	2.	54	7.	1	11.	38
8	3.	53	7.	48	0. Soir.	55
9	4.	53	8.	47	1.	57
10	5.	50	9.	57	2.	42
11	6.	43	11.	12	3.	12
12	7.	33	——		3.	34
13	8.	18	0. Matin.	26	3.	49
14	9.	0	1.	40	4.	2
15	9.	41	2.	51	4.	13
16	10.	20	4.	0	4.	23
17	10.	58	5.	8	4.	33
18	11.	38	6.	18	4.	44
19	0. Soir.	19	7.	29	4.	57
20	1.	4	8.	43	5.	14
21	1.	52	9.	59	5.	36
22	2.	43	11.	13	6.	7
23	3.	38	0 Soir.	20	6.	52
24	4.	35	1.	15	7.	55
25	5.	32	1.	58	9.	11
26	6.	27	2.	27	10.	34
27	7.	20	2.	50	——	
28	8.	11	3.	6	0 Matin.	2
29	9.	2	3.	21	1.	30
30	9.	52	3.	34	2.	58
31	10.	44	3.	49	4.	27

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H.	M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H.	M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H.	M.
☿ MERCURE.						
1	4. Matin.	25	5. Soir.	14	10. Matin.	48
11	4.	42	5.	2	10.	51
21	5.	36	4.	49	11.	12
♀ VÉNUS.						
1	4. Matin.	7	5. Soir.	14	10. Matin.	40
11	4.	38	4.	57	10.	47
21	5.	8	4.	39	10.	53
♂ MARS.						
1	0. Matin.	32	3. Soir.	56	8. Matin.	13
11	0.	25	3.	32	7.	58
21	0.	19	3.	5	7.	41
♃ JUPITER.						
1	5. Matin.	15	5. Soir.	32	11. Matin.	25
11	4.	52	4.	55	10.	54
21	4	24	4.	20	10.	22
♄ SATURNE.						
1	10. Matin.	21	7 Soir.	28	2. Soir.	53
11	9.	47	6.	51	2.	18
21	9.	13	6.	15	1.	43
♅ URANUS.						
1	4. Soir.	45	3. Matin.	25	10. Soir.	4
11	4.	5	2.	45	9.	24
21	3.	25	2.	6	8.	43

P. L. le 3, à 3 h. 4′ du soir.
D. Q. le 18, à 10 h. 42′ du mat.

N. L. le 18, à 2 h. 42′ du soir.
P. Q. le 26, à 9 h. 18′ du matin.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H. M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H. M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H. M.
1	11. 38	4. 5 Soir.	5. 58 Matin.
2	——	4. 27	7. 32
3	0. 36 Matin.	4. 55	9. 4
4	1. 36	5. 36	10. 31
5	2. 37	6. 32	11. 43
6	3. 37	7. 42	0. 35 Soir
7	4. 34	8. 56	1. 12
8	5. 26	10. 12	1. 38
9	6. 14	11. 27	1. 56
10	6. 58	———	2. 10
11	7. 39	0. 39 Matin.	2. 21
12	8. 18	1. 48	2. 32
13	8. 57	2. 56	2. 42
14	9. 36	4. 5	2. 52
15	10. 16	5. 15	3. 4
16	11. 0	6. 28	3. 19
17	11. 48	7. 44	3. 40
18	0. 40 Soir.	9. 1	4. 10
19	1. 34	10. 12	4. 51
20	2. 30	11. 12	5. 58
21	3. 27	11. 57	7. 0
22	4. 22	0. 30 Soir.	8. 21
23	5. 15	0. 54	9. 46
24	6. 5	1. 11	11. 11
25	6. 54	1. 26	———
26	7. 43	1. 40	0. 36 Matin.
27	8. 32	1. 53	2. 1
28	9. 23	2. 8	3. 28
29	10. 18	2. 26	4. 58
30	11. 6	2. 52	6. 30

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H. M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H. M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H. M.
☿	**MERCURE.**		
1	6. 40 Mat.	4. 35 Soir.	11. 37 M.
11	7. 41	4. 25	0. 0 Soir.
21	8 28	4. 23	0. 25
♀	**VÉNUS.**		
1	5. 42 Mat.	4. 20 Soir.	11. 1 Matin.
11	6. 14	4. 5	11. 9
21	6. 47	3. 53	11. 19
♂	**MARS.**		
1	0. 10 Mat.	2. 35 Soir.	7. 21 Matin.
11	0. 0	2. 6	7. 3
21	11. 49 S.	1. 38	6. 43
♃	**JUPITER.**		
1	3. 53 Matin.	3. 40 Soir.	9. 47 Matin.
11	3. 25	3. 5	9. 14
21	2. 55	2. 29	8. 42
♄	**SATURNE.**		
1	8. 37 Matin.	5. 34 Soir.	1. 5 Soir
11	8. 4	4. 58	0. 31
21	7. 30	4. 22	11. 56 M.
♅	**URANUS.**		
1	2. 41 Soir.	1. 20 M.	8. 0 Soir.
11	2. 2	0. 40 Soir.	7. 20
21	1. 22	0. 0	6. 40

P. L. le 2, à 0 h. 42′ du matin.
D Q. le 9, à 3 h. 6′ du matin.
N. L. le 17, à 8 h. 19′ du matin
P. Q. le 24, à 6 h. 50′ du soir.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Mérid. tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
1	——		3.	25 Soir.	7.	59 Matin.
2	0.	17 Matin.	4.	14	9.	18
3	1.	19	5.	17	10.	22
4	2.	18	6	32	11.	7
5	3.	14	7.	51	11.	38
6	4.	5	9.	8	11.	59
7	4.	51	10.	23	0.	15 Soir.
8	5.	34	11.	33	0	28
9	6.	14	——		0.	38
10	6.	53	0.	42 Matin.	0.	48
11	7.	32	1.	51	0.	59
12	8.	13	3.	1	1.	11
13	8.	56	4.	13	1.	25
14	9.	41	5	28	1.	45
15	10.	30	6.	43	2.	8
16	11.	24	7.	57	2.	46
17	0	22 Soir.	9.	3	3.	40
18	1.	21	9.	56	4.	49
19	2.	18	10.	33	6.	10
20	3.	12	10.	59	7.	35
21	4.	3	11.	18	9.	0
22	4.	52	11.	33	10.	24
23	5.	40	11.	47	11.	48
24	6.	27	0.	0 Soir.	——	
25	7.	16	0.	13	1.	11 M.
26	8.	7	0.	30	2.	37
27	9.	2	0.	51	4.	5
28	10.	1	1.	21	5.	33
29	11.	2	2.	2	6.	56
30	——		2.	57	8.	6
31	0.	2 M.	4.	7	8.	58

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
☿ MERCURE.						
1	9.	10 Matin.	4.	34 Soir.	0.	52 Soir.
11	9.	35	4.	59	1.	16
21	9.	25	5.	21	1.	23
♀ VÉNUS.						
1	7.	18 Matin.	3.	47 Soir.	11.	32 Mat.
11	7.	43	3.	47	11.	46
21	8.	8	3.	54	0.	1 S.
♂ MARS.						
1	11.	35 Soir.	1.	8 Soir.	6.	21 Matin.
11	11.	20	0.	37	5.	59
21	11.	2	0.	6	5.	33
♃ JUPITER.						
1	2.	25 Matin.	1.	53 Soir.	8.	8 Matin.
11	1.	55	1.	16	7.	35
21	1.	22	0.	39	7.	0
♄ SATURNE.						
1	6.	57 Matin.	3.	46 Soir.	11.	20 Matin.
11	6.	23	3.	10	10.	46
21	5.	50	2.	34	10.	12
♅ URANUS.						
1	0.	43 Soir.	11.	20 Soir.	6.	1 Soir.
11	0.	4	10.	41	5.	22
21	11.	25 M.	10.	3	4.	43

P. L. le 1r, à 11 h. 52′ du mat.
D. Q. le 8, à 11 h. 14′ du soir.
N. L. le 17, à 0 h. 40′ du mat.
P. Q. le 24, à 3 h. 24′ du mat.
P. L. le 31, à 0 h. 53′ du mat.

d'éclairer ses sujets. Il fallut que la paix et l'abondance fissent lever sur son empire des jours heureux et tranquilles, et que le dépositaire de sa puissance suprême fût un prince chéri des peuples, un protecteur déclaré des arts et des talens utiles, assez bienfaisant pour les accueillir, assez éclairé pour en apprécier le mérite. Il fallut qu'un ministre, ami des lettres, et doué d'un génie profond, secondât ses glorieux desseins; qu'il conçût un projet de rétablissement et les moyens de le réaliser, qu'il eût assez de fermeté pour ne point se décourager par la rencontre de quelques obstacles qui accompagnent toujours les entreprises de cette nature.

Toutes ces circonstances se trouvèrent réunies en 1769, lorsque feu le comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire de S. M. aux Pays-Bas, animé par les conseils de M. Schoëfflin, professeur d'histoire et de droit public à Strasbourg, procura l'érection de la société littéraire. L'illustre étranger, dont on vient de parler, avait proposé cet établissement au ministre, comme le seul moyen de faire fleurir les lettres aux Pays-Bas : quelques savans de ces provinces avaient déjà formé depuis long-temps des vœux à ce sujet et présenté leurs idées au gouvernement. M. Schoëfflin se rendit exprès à Bruxelles, et, sans une maladie qui lui survint et qui hâta son retour dans un climat auquel il était plus accoutumé, il eût assisté à la première séance, il en eût fait l'ouverture par un discours qu'il méditait et que le compte de Cobenzl l'avait prié de prononcer à cette occasion.

S. M. ayant assigné les fonds nécessaires pour la distribution de deux prix annuels et pour les autres besoins de ce corps, on fut convaincu, dès le premier concours, que la lit-

devoirs des académiciens. Ce fut à la faveur de ces deux monumens de la sagesse et de la bienfaisance de notre auguste souveraine, que la nouvelle Académie prit naissance sous les auspices de S. A. R. le sérénissime duc Charles de Lorraine et de Bar, gouverneur-général de ces provinces; et quels auspices plus heureux pouvait-elle désirer? le prince de Starhemberg, que la postérité regardera avec raison comme le créateur de l'Académie, fut désigné en même temps par l'impératrice pour la représenter dans ce corps en qualité de protecteur; c'était par lui que l'Académie devait apprendre les ordres et les volontés de S. M. et ceux de S. A. R.

Il fallut un chef à cette compagnie, pour diriger les affaires, concilier les opinions différentes, maintenir le bon ordre et le règlement, animer les associés, rendre compte au ministre plénipotentiaire de l'état du corps, de ses besoins, de ses progrès, enfin des membres qui se distingueraient le plus : S. M. jeta les yeux sur M. de Crumpipen, chancelier de Brabant, qui, de concert avec M. son frère, secrétaire d'État et de guerre, avait contribué beaucoup par ses conseils et par ses avis à l'érection de l'Académie. On assigna à celle-ci la salle de la bibliothèque royale pour le lieu ordinaire de ses assemblées, dont la première fut tenue le 13 avril 1773. On peut voir les avantages et les prérogatives accordés à l'Académie en corps et aux membres en particulier, dans les lettres-patentes et dans le règlement qui se trouve à la fin de ce discours.

L'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne subsistait toujours à Bruxelles; mais elle était dans un état déplorable. Le peu de soin, pour ne rien dire de plus, de ceux à qui la garde en avait été confiée dans un siècle où le gouvernement

LETTRES-PATENTES D'ÉRECTION DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Marie-Thérèse, par la grâce de Dieu, impératrice douairière des Romains, reine de Hongrie, de Bohême, etc., etc., A tous ceux qui ces présentes verront, Salut; Nous étant fait rendre compte de l'état actuel de la société littéraire, qui, avec notre agrément, s'est formée en 1769 dans notre ville de Bruxelles, il nous a été représenté que, pour remplir complétement le but de cet établissement, il serait convenable de lui donner une forme stable et légale, et comme nous adoptons toujours avec plaisir, tout ce qui tend à exciter, entretenir et répandre le goût et l'étude des sciences utiles et de la bonne littérature, Nous avons érigé et institué, comme par les présentes, Nous érigeons et instituons ladite société en corps permanent, sous le titre d'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres, en lui assignant pour la tenue de ses assemblées la salle de notre bibliothèque royale que nous venons de faire adapter et ouvrir à l'usage du public. Voulons, que les membres de cette académie se conforment exactement au règlement attaché sous notre contre-scel, à la suite des présentes, tel que nous l'avons agréé pour déterminer plus particulièrement les objets, l'ordre et la forme de leurs assemblées, conférences et exercices. Permettons, par une suite de la confiance que nous avons dans la sagesse et dans les lumières des membres de cette Académie, qu'ils puissent faire im-

qu'aux rois et hérauts d'armes en nos provinces Belgiques, qu'ils fassent et laissent pleinement et paisiblement jouir et user notre dite Académie des sciences et belles-lettres, de même que tous les membres qui la composent, de tous les honneurs, priviléges, prérogatives et distinctions qu'il nous a plu d'y attacher, et de tout le contenu en ces présentes, cessant tous contredits et empêchemens au contraire; car ainsi nous plaît-il : en témoignage de quoi, nous les avons signées et nous y avons fait mettre notre grand scel. Donné à Vienne, le 16 décembre, l'an de grâce mil sept cent soixante-douze, et de nos règnes le trente-troisième, paraphé *K. R. vdt.* Signé Marie-Thérèse; plus bas était : par l'Impératrice Douairière et Reine, contresigné *A. G. de Lederer*, et y est appendu le grand sceau de S. M. imprimé en cire vermeille, renfermé dans une caisse de fer-blanc.

(Voyez le règlement de l'ancienne Académie impériale et royale dans l'*Annuaire* de 1835.)

lement propres à faire fleurir les lettres et à soutenir l'honneur national ;

Sur la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, avons arrêté et arrêtons :

Art. 1. La ci-devant Académie des sciences et belles-lettres, établie à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, sera retablie, autant que possible, de la manière dont elle existait autrefois, et avec les seuls changemens que les circonstances exigeront, et que nous déterminerons ultérieurement.

Art. 2. Notre commissaire-général demandera les considérations et l'avis des membres encore vivans de l'Académie, sur les changemens que le règlement, d'après l'art. 1er de cet arrêté, devra subir, ainsi que sur le choix de nouveaux membres ordinaires et honoraires. Il nous fera ensuite une proposition à cet égard.

Signé, GUILLAUME.
De la part du Roi, FALCK.

Art. 6. Lorsqu'il s'agira de remplir une ou plusieurs places d'académiciens, devenues vacantes, ceux qui seront proposés dans une assemblée, ne pourront être choisis que dans l'assemblée suivante. L'élection se fera par la voie du scrutin, à la pluralité des voix des membres présens; et le président en rendra compte au commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, pour obtenir l'agrément de Sa Majesté.

Art. 7. L'Académie ne pourra proposer, pour les places d'académiciens ordinaires, que des sujets connus avantageusement par leurs talens distingués et par leur savoir, et estimables d'ailleurs par leurs bonnes mœurs et probité. Il est de nécessité qu'ils aient publié un ouvrage ou offert un mémoire à l'Académie.

Art. 8. L'Académie s'assemblera une fois chaque mois. Le président fixera, à chaque assemblée, le jour du mois suivant, destiné à la prochaine assemblée.

Art. 9. L'assemblée commencera ordinairement à dix heures du matin, mais il dépendra du président de la faire tenir de meilleure heure, de l'étendre pendant la matinée, de la faire continuer l'après-dîner, et au besoin de la reprendre même le lendemain, selon que pourront le demander la nature, l'objet et le nombre d'affaires qu'on aura à y traiter.

Art. 10. Tous les ans, le 7 mai, anniversaire de la restauration de l'Académie, on tiendra une assemblée extraor-

respondans; mais le Roi, par son rescrit du 18 octobre 1821, ayant approuvé la nomination faite par l'Académie, de MM. *le Normand* et *de Moléon*, français, résidans à Paris, a ainsi autorisé la nomination de membres de cette catégorie. (Voyez les extraits du *Journal des Séances*.)

de la compagnie. Les membres ordinaires sont invités à produire tous les ans au moins un mémoire, dissertation ou autre ouvrage, et ceux qui, pour raison légitime, ne pourraient pas se rendre aux assemblées, adresseront leurs productions au secrétaire de l'académie, qui en fera la lecture dans l'une ou l'autre séance.

Art. 16. Dans les assemblées où se fera la lecture des ouvrages des académiciens, chaque membre pourra proposer ses remarques et ses doutes ou objections, et demander à l'auteur les éclaircissemens dont l'une ou l'autre partie de l'ouvrage lui paraîtra être susceptible; les auteurs, de leur côté, auront également droit de demander à leurs collègues le secours de leurs lumières et de leurs connaissances, sur les objets qu'ils se proposent de traiter, et tous les académiciens se porteront avec empressement et complaisance à cette communication mutuelle de notions et de lumières.

Art. 17. Tous les écrits que les académiciens apporteront aux assemblées, seront laissés par eux en mains du secrétaire, et l'Académie ne pourra les rendre publics par l'impression que du consentement des auteurs.

Art. 18. Comme les sciences et les belles-lettres présentent également des points et des faits sur lesquels les savans et les auteurs les plus célèbres pensent différemment, l'Académie n'adoptera sur les objets de cette espèce aucune opinion déterminée, et laissera à ses membres une entière liberté de sentiment, bien entendu pour autant qu'il n'y entre rien de contraire aux convenances et aux lois de l'Etat.

Art. 19. L'Académie examinera, lorsque le Gouvernement l'ordonne, les projets qui regardent de nouvelles fabriques, manufactures, machines, ou la perfection de quelque art

commissaire-général, tous les mois, de l'état de l'Académie, de ses progrès, de ses besoins; en l'informant au surplus, nommément, de ceux des membres qui se seront le plus distingués.

Art. 24. Le directeur sera choisi, tous les ans, à la pluralité des voix des académiciens présens. Il présidera aux assemblées de l'Académie, en l'absence du président, et aura la première voix et séance après lui, pendant l'année où il sera directeur.

Art. 25. Pour remplir la place de secrétaire, l'assemblée élira, à la pluralité des voix des académiciens présens, un sujet qu'elle proposera au commissaire-général pour en avoir l'agrément de Sa Majesté.

Art. 26. Le secrétaire sera perpétuel et aura voix et séance suivant l'ordre de son admission, il tiendra registre des délibérations, signera les résolutions, délivrera les certificats d'approbation et autres donnés par l'Académie; recevra les mémoires et lettres adressés à elle, et y fera les réponses; et lorsque, par maladie ou autre empêchement légitime, il ne pourra pas assister aux assemblées, il pourra commettre, avec l'agrément du président, tel autre membre de l'Académie qu'il jugera à propos, pour tenir en sa place le registre.

Art. 27. Les registres, titres et papiers concernant l'Académie, demeureront toujours entre les mains du secrétaire, à qui ils seront remis, accompagnés d'un inventaire, que le président fera rédiger et qu'il signera à la fin de chaque année; au surplus, le président fera aussi, tous les ans, le récolement des pièces qui seront annotées dans cet inventaire, dans lequel il fera insérer, en même temps, tout ce qui sera présenté durant l'année.

de tous les membres, afin que les prix soient adjugés en entière connaissance de cause, à la pluralité des voix de tous les académiciens présens ; on pourra aussi accorder un *accessit* à un second mémoire, qui, au jugement de la compagnie, aura mérité cette distinction, et si aucun des mémoires présentés ne remplit les vues de l'assemblée, le prix pourra être remis à une autre année.

Art. 32. Lorsqu'il paraîtra nécessaire ou convenable de faire quelque changement ou addition au présent règlement, son objet, après mûre délibération de l'assemblée, sera porté par le président à la connaissance du commissaire-général, qui le proposera à Sa Majesté.

Approuvé par arrêté Royal du 3 juillet 1816.

Le Secrétaire d'État,

(*Signé*) A. R. FALCK.

---

séances générales des mois de mai et de décembre (séance du 7 novembre 1835).

1° La majorité absolue est nécessaire pour l'élection;

2° On peut nommer en dehors des listes de présentation;

3° La liste de présentation doit être double;

4° Lorsque plusieurs places seront vacantes, on votera séparément pour chaque candidat (séance du 3 décembre 1836).

Le directeur de l'Académie est désigné une année avant d'entrer en fonctions, et, pendant cette année, il prend le titre de vice-directeur.

En l'absence du directeur, ses fonctions sont remplies par le vice-directeur (séance du 17 janvier 1835).

DES CORRESPONDANS.

« S. E. le Ministre de l'instruction publique, présent à la séance du 4 novembre 1820, déclare qu'il ne trouve pas d'inconvénient à ce que l'Académie nomme des correspondans, quoiqu'il n'en soit pas parlé dans son règlement. » (1)

1° Le nombre des correspondans est fixé à *soixante-quatre*;

2° Il y en aura *quarante* pour les sciences et *vingt-quatre* pour les lettres;

3° L'académie choisira ses correspondans parmi les candidats qui seront présentés par des commissions spéciales;

4° Les élections seront faites au scrutin secret (séances du 5 décembre 1829 et du 9 mai 1837).

Il est arrêté que les formalités voulues pour l'élection

(1) L'académie nomme directement ses correspondans; cependant les cinq premières nominations ont été soumises à l'agrément du roi.

firmée par le Ministre de l'instruction publique (séance du 7 mai 1819).

DES PUBLICATIONS.

On nommera, pour chaque semestre, trois commissions de quatre membres chacune, dont la 1re pour les lettres, la 2e pour les sciences naturelles, et la 3e pour les sciences physiques et mathématiques; elles examineront les mémoires lus et envoyés pendant le courant du semestre par des membres ou des correspondans, et proposeront à l'Académie, dans la dernière séance du semestre, ceux qui pourront faire partie du volume à imprimer.

On a agité la question de savoir si les mémoires qui pourraient être adressés à l'Académie par les correspondans seront imprimés, et la question a été résolue affirmativement.

Une seconde question dérivait naturellement de celle-là, savoir : si les mémoires des correspondans seront imprimés dans un volume séparé, ou s'ils le seront à la suite de ceux des membres; et la question ayant été mise aux voix, il a été résolu, à la pluralité des voix, que ces mémoires seront imprimés dans le même volume que ceux des membres et à la suite (séance du 8 octobre 1825).

Chaque mémoire aura sa pagination particulière (séance du 2 juillet 1836).

Les mémoires des membres et des correspondans auxquels l'Académie a donné son approbation, ne doivent être considérés que comme admissibles à être imprimés, en attendant le jugement définitif des commissaires chargés de ce qui concerne l'impression des mémoires de l'Académie (séance du 7 novembre 1835).

Les auteurs des mémoires insérés dans les recueils de

à pouvoir être rendus publics dans la huitaine qui suit la séance. On les distribuera de la manière suivante :

1° Aux membres ordinaires et honoraires ; 2° aux correspondans ; 3° aux principales Académies et établissemens scientifiques de ce pays et de l'étranger; 4° aux journaux de Bruxelles et à des savans qui auraient fait des communications à l'Académie (séance du 4 février 1832).

Le bulletin ne pourra être considéré comme appendice au procès-verbal que pour autant qu'il aura été approuvé (séances du 4 avril 1835 et du 7 mai 1836).

Le secrétaire est autorisé à remettre à un bulletin suivant, l'impression des notices illisibles qui auraient été présentées par les auteurs, ou des pièces dont la composition ou la lithographie exigeraient que la publication des bulletins fût retardée au delà du terme fixé (séance du 7 novembre 1835).

Tout mémoire présenté par un membre ou par un correspondant, qui serait admis pour l'impression, sera inséré dans les mémoires de l'Académie, si son étendue devait excéder une feuille d'impression. La compagnie se réserve de décider, à chaque séance d'après la quantité de matériaux qui y sont présentés, si les mémoires qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le bulletin (séance du 5 août 1837).

Quand des mémoires, composés par les membres seront lus à l'Académie, il en sera donné une analyse succincte, dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires sur les mémoires des membres ne seront point livrés à la publicité; cependant s'ils présentent, en dehors de l'analyse, des détails de nature à intéresser la science, on pourra les insérer par extraits.

Que, du reste, les membres de l'Académie conserveront, comme par le passé, la faculté de pouvoir, en tout temps, entrer à la bibliothèque de la ville, et de tenir chez eux pour un temps déterminé, de concert avec le conservateur de la bibliothèque et sous récépissé, les ouvrages qui leur seront nécessaires pour leurs études ou leurs travaux académiques.

Le secrétaire est invité à faire part de cette délibération à MM. les bourguemestre et échevins (séance du 26 décembre 1820).

Le secrétaire a donné lecture de la lettre qui lui a été adressée par la régence de Bruxelles sous la date du 25 janvier dernier, en réponse à celle qu'il lui avait écrite le 6 précédent. Ladite régence l'informe qu'elle a accédé avec plaisir aux conditions qu'il a proposées pour le dépôt des livres et mémoires de l'Académie dans une des salles de la bibliothèque publique (séance du 4 février 1826).

FINANCES.

Le secrétaire est chargé en même temps des fonctions de trésorier (séance du 4 novembre 1820).

Il a été donné lecture d'un arrêté du Roi, du 31 décembre 1820, nº 57, par lequel S. M. fait connaître que son intention est qu'en commençant du 1er janvier 1821, les médailles d'or décernées par l'Académie aux auteurs des mémoires couronnés, et le traitement du secrétaire perpétuel ne seront plus fournis par la caisse de l'État, mais que les dépenses de ces médailles et le traitement du secrétaire seront pris sur les fl. 4,000, qui, conformément à l'arrêté du 3 juillet 1816, continueront à être payés an-

NOTICES BIOGRAPHIQUES

SUR LES MEMBRES DE

l'Académie Royale de Bruxelles.

Notice sur **J.-M.-C. VAN UTENHOVE**, *membre de l'Académie, né à Utrecht, le* 26 *juillet* 1773, *mort à Lienden, le* 1er *septembre* 1836 (1).

Jacques-Maurice-Charles, baron Van Utenhove, naquit à Utrecht le 26 juillet 1773. Doué de dispositions heureuses, il fit des progrès rapides dans l'étude des langues anciennes, et entra à l'âge de 15 ans à l'université de sa ville natale. Ce fut là que son goût pour les sciences exactes et pour l'astronomie en particulier, se développa par les leçons du professeur Hennert, qui, sorti de l'école d'Euler, y enseignait ces sciences avec un talent remarquable.

Les hommes les plus célèbres, les découvertes les plus heureuses jetaient à cette époque sur l'astronomie un éclat

(1) Nous devons à l'obligeance de M. le professeur Van Rees, membre de l'Académie, plusieurs des renseignemens présentés dans cette notice. A. Q.

sent dater de l'année 1795. Dans une lettre adressée à l'astronome Bode de Berlin, il lui fait part de l'observation d'une occultation de Jupiter par la lune, qui avait eu lieu le 23 septembre, et de celle d'une occultation d'étoile par le même astre qu'il avait faite le 30 du même mois (1). On voit par cette lettre qu'il avait déterminé le temps par des hauteurs correspondantes du soleil.

Les annuaires de Berlin pour 1800, 1801 et 1802 renferment encore différentes observations d'occultations d'étoiles et de planètes par la lune; mais il semblerait qu'à partir de 1799, M. Van Utenhove se soit moins occupé de la pratique de l'astronomie, pour se livrer à la théorie de cette science (2). Sa vue paraissait avantageusement conformée pour les recherches astronomiques. En 1796, il s'était occupé des étoiles changeantes, et de la comparaison de différentes étoiles pour déterminer leur classement; dans la lettre qu'il écrit à l'astronome Bode à ce sujet, il lui marque aussi qu'en plein jour, il a pu voir Vénus à la vue simple, quoique cette planète fût encore loin de sa plus grande élongation et dans la partie supérieure de son orbite (3).

M. Van Utenhove a calculé plusieurs de ses observations, et il a fait connaître les résultats auxquels il est parvenu. Ainsi, en calculant l'occultation de mars par la lune qu'il avait observée le 30 juillet 1798 (4), il trouva pour diffé-

(1) *Astronomisches Jahrbuch für das Jahr* 1799, pag. 242.

(2) On retrouve cependant encore plus tard de ses observations. Ainsi, il observa l'éclipse de soleil du 16 juin 1806, *Astronomisches Jahr.* 1810, pag. 183.

(3) *Astronomisches Jahrbuch für das Jahr* 1800, pag. 180.

(4) *Ibid.*, 1801, pag. 227.

principales, en les rapportant au plan de l'écliptique (1). Ses calculs le conduisirent à faire des rapprochemens intéressans avec les déterminations connues, relativement au mouvement propre de quelques étoiles.

Vers la même époque, il insérait dans le journal hollandais, *Kunst- en Letterbode* (messager des sciences et des lettres) plusieurs mémoires scientifiques dont nous nous bornerons à citer les titres :

1° *Remarques sur l'opinion de Bode relativement au déplacement des pôles* (1800).

2° *Observations et calcul de l'orbite de la comète de* 1811.

3° *Réfutation de l'hypothèse de Flaugergues sur l'identité des comètes de* 1811 *et* 1301.

Enfin, ce fut encore par les soins de notre confrère que fut publiée à Amsterdam, vers la même époque (en 1801), la traduction française des *lettres cosmologiques* de Lambert par M. Darquier de Toulouse. M. Van Utenhove y joignit une biographie de l'auteur et plusieurs notes intéressantes concernant les progrès de l'astronomie depuis l'époque où l'édition allemande de cet ouvrage avait paru.

La plupart des sociétés savantes du pays s'étaient empressées d'associer M. Van Utenhove à leurs travaux; il avait été élu membre de la société des sciences de Harlem en 1808; il fut, en 1816, nommé membre de la 1re classe de l'institut royal des Pays-Bas, et il publia, dans les recueils de ce corps savant :

1° Un mémoire sur la division du cercle en parties égales, tome IV, p. 92 (1815).

2° Un mémoire sur l'invariabilité des forces centrifuges

(1) *Astronomisches Jahr*. 1801, pag. 217.

moire *sur la détermination de la longueur d'un arc elliptique au moyen d'un arc circulaire*, qu'il avait traduit en langue hollandaise, à la demande de l'institut. Ce mémoire, écrit primitivement en latin, était de notre compatriote le commandeur De Nieuport, qui avait été trop poli pour se refuser aux honneurs de la traduction; mais qui, avec sa causticité habituelle, s'en montrait assez peu flatté. On ne saurait disconvenir en effet que l'habitude d'écrire les ouvrages scientifiques dans une langue parlée par un petit nombre d'hommes, doit à la fin réagir d'une manière fâcheuse sur l'état intellectuel d'un peuple, qui se prive ainsi volontairement de tout moyen de contact et de communication avec le monde savant, et s'isole en quelque sorte au milieu de l'Europe. C'est un inconvénient qu'ont senti les savans les plus distingués de la Hollande, qui ont en général écrit leurs ouvrages en latin, en français ou en allemand. Il y a des nécessités devant lesquelles il faut savoir plier.

M. Van Utenhove fut un des premiers membres que l'académie s'associa, après sa réorganisation en 1816 : il fut élu le 30 novembre 1818, et sa nomination fut agréée le 15 décembre suivant. Notre nouveau confrère n'enrichit nos recueils d'aucun de ses ouvrages, mais il se rendit très-utile à nos travaux par les nombreux rapports qu'il fut chargé de faire et dont il s'acquittait toujours avec autant de zèle que de savoir. On peut dire même que quelques-uns de ses rapports étaient de véritables mémoires académiques, et il est à regretter que nous n'eussions pas alors nos *bulletins* pour les recueillir. L'un de ces rapports qui renferme des recherches curieuses sur les courbes spiriques, puisées particulièrement dans les ouvrages des anciens, a été

temps vrai et le temps sidéral. M. Van Utenhove croyant que son avis était invoqué de bonne foi, entama aussitôt une dissertation longue et savante qui, comme on le pense bien, fit en effet cesser entièrement la discussion.

Rendu à ses études favorites, notre confrère s'occupa particulièrement d'observations météorologiques. Elles sont surtout précieuses pour la partie barométrique : elles ont été faites au moyen d'un excellent baromètre de Bunten comparé préalablement au baromètre qui sert aux observations journalières de l'observatoire de Paris. Les journaux de ses observations, continuées régulièrement depuis 1830 jusqu'en 1836, sont déposées aux archives de l'institut des Pays-Bas.

M. Van Utenhove possédait une bibliothèque composée avec choix des livres les plus précieux et les plus rares, particulièrement pour les sciences ; il en a fait imprimer le catalogue à Bruxelles, en 1827, sous le titre : *Bibliotheca continens libros selectos in omni genere disciplinarum, præcipuè verò mathematicarum* (1). Nous ne pensons pas que ce catalogue ait été mis en vente; il était destiné à être distribué aux amis de l'auteur et aux savans de sa connaissance.

M. Van Utenhove mourut, à l'âge de 63 ans, le 1er septembre 1836, à Lienden en Gueldre, où il se trouvait accidentellement.

(1) Broch. in-8°, chez Wahlen.

comme une pierre placée sous la roue du char du progrès, comme un choléra social qu'il faut extirper à tout prix. Ces messieurs certes n'auraient pas permis au jeune Bekker de suivre la carrière qu'il s'était choisie : au lieu d'Homère et de Cicéron, ils lui auraient plutôt fait apprendre la théorie de la vapeur, pour les besoins moraux, le turc pour les besoins intellectuels.

Bekker vivait dans une autre sphère d'idées. Enthousiaste de l'antiquité, il s'était fait en quelque sorte citoyen d'Athènes et de Rome, et, malgré la générosité de son âme, il prit peu de part aux projets de ses camarades qui voulaient, en chantant les hymnes de Körner et d'Arnim, reconstruire l'antique Germanie. Il ne connaissait bien, à vrai dire, que la Germanie de Tacite.

M. le baron de Geer avait étudié et voyagé en Allemagne, et préférait à toutes les autres la manière d'enseigner de ce pays; il fut, en 1817, chargé par le gouvernement des Pays-Bas de recruter des professeurs afin d'organiser les nouvelles universités que l'on se proposait de fonder en Belgique. Le pays de Bade fournit un large contingent. Bekker vint parmi nous avec plusieurs de ses compatriotes et de ses condisciples : on lui confia la chaire de littérature ancienne à l'université de Louvain.

L'apparition de tous ces étrangers, dont la réputation n'était pas encore faite, et qui ignoraient nos usages et notre langue, produisit d'abord une sensation fâcheuse. Quelques-uns, il faut en convenir, justifiaient jusqu'à un certain point ces préventions. Mais le plus grand nombre obtint rapidement des titres à notre reconnaissance. Éclairés par l'expérience, nous sentons aujourd'hui qu'il n'est pas si aisé de remplacer ces hommes utiles qu'on l'avait cru d'abord, et

'Par goût et peut-être aussi par reconnaissance, il fit prévaloir dans ses leçons l'école philologique des Ruhnkenius, des Hemsterhuis et des Wittenbach, école savante, amoureuse de la pureté et de la correction, mais sacrifiant peut-être trop à la forme.

Quoiqu'étranger à toute espèce de pédantisme et ami de l'enjouement, Bekker, dans l'occasion, savait étaler une gravité magistrale. C'est par là qu'il réussit en Hollande, pays où le sérieux est déjà du mérite. Député à Leyde, à l'époque du jubilé de l'université de cette ville, on le prit pour un batave pur sang, tant il était flexible et malléable, sans néanmoins cesser d'être lui-même.

M. Falck, qui a laissé en Belgique une si belle renommée, appréciait Bekker comme il le devait et lui faisait l'accueil le plus distingué. Je me souviens que ce ministre assistant, à Louvain, à un dîner rectoral, M Van Hulthem, l'un des curateurs de l'université, prit la parole, se fit apporter une bouteille *de vin national,* celui-là même que M. Audoor *montra* au salon de l'industrie à Gand, en offrit majestueusement quelques précieuses gouttes à toute l'assemblée, et invita Bekker a en faire l'éloge en grec. L'invitation fut acceptée aussitôt : le docte professeur porta en l'honneur de ce que M. Falck appelait *le poison de Wesemael,* un toast dans la langue qu'on parlait au banquet de Platon et à celui d'Athénée.

Dans ce temps-là, un personnage fort spirituel, instruit et beau parleur, faillit faire extravaguer tout Louvain. Il se créa un grand parti en affirmant que tous les hommes de prime-abord ont la même intelligence, que la moindre caillette est une Sevigné, le plus chétif écolier un Cicéron, un Corneille. Bekker ne put tenir contre cette doctrine.

plus honorables, il avait d'abord songé à les résigner, mais j'eus le bonheur de le convaincre que son devoir l'obligeait, au contraire, à revenir à son poste.

Quand l'enseignement supérieur, si souvent secoué, reçut une seconde organisation, Bekker fut envoyé à Liége où je le suivis. Il y exerça le rectorat; et, par sa douceur, par son caractère de conciliation, il sut aplanir les difficultés qui naissaient d'un ordre de choses que tout le monde n'avait pas désiré et qui froissait bien des intérêts. Notre amitié déjà ancienne, se resserra dans une ville où nous étions étrangers tous les deux, et un commerce plus intime me permit de découvrir dans l'âme de cet excellent homme, une foule de bonnes qualités qu'il semblait honteux de laisser entrevoir.

La première de toutes c'était la bonté, non pas cette facilité banale aux yeux de qui le bien et le mal se confondent, mais cette indulgence éclairée, cette bienveillance active qui devrait réunir tous les hommes et qu'on rencontre pourtant si rarement, même parmi ceux dont l'entendement est le mieux cultivé.

Bekker, en outre, était très-poli. Cet éloge paraîtra ridicule aux êtres supérieurs et progressifs qui s'affranchissent si volontiers de la politesse. Mais la politesse réelle, celle qui part du cœur et que guide le sentiment exquis des convenances, n'en est pas moins une nuance importante de la bonté, du goût et de la sagacité. Ceux qui sont volontairement impolis ne savent pas à quoi ils renoncent de gaieté de cœur.

Je l'ai déjà dit (1), quand Bekker n'était pas consterné

(1) *Bulletin de l'Académie* du 1er juillet 1837, n° 7, p. 344.

écrivait lentement et qu'il s'imposait à lui-même une perfection minutieuse que le temps seul peut obtenir; enfin parce que ses études s'adressaient avant tout à ses élèves. Les soins infinis avec lesquels il dirigeait leurs exercices et revoyait leur travail, permettent de compter parmi ses titres à l'estime les dissertations suivantes de ses disciples les plus distingués, dissertations recherchées par les savans, même du premier ordre :

1 F. N. G. Baguet, *Nivellensis : De Chrysippi vita, doctrina et reliquiis.* Lovanii 1822, in-4°.

2 G. J. Vander Ton, *Antverpiensis : Ciceronis liber de senectute e græcis fontibus illustratus.* Lovanii 1822, in-4°.

3 A. Fr. Kayeman, *Nivellensis : De origine ephetorum et eorum judiciis apud Athenienses.* Lovanii 1823, in-8°.

4 F. N. G. Baguet, *Nivellensis : Dionis Chrysostomi oratio VIII animadversionibus illustrata.* Lovanii 1823, in-8°.

5 Ph. Bernard, *Arlunensis : Commentatio historico-critica de Archontibus reipublicæ Atheniensis.* Lovanii 1824, in-4°.

6 I. J. Roulez, *Nivellensis: De doctrina Carneadis, philosophi academici.* Gandavi 1825, in-8°.

7 P. J. A. Schmitz, *Aquisgranensis : Animadversiones in selectos ex Isocratis Panathenaico locos.* Lovanii 1827, in-8°.

8 C F Thiry, *Athensis ; Dissertatio de Diogene Babylonio philosopho stoïco.* Lovanii 1830, in-8°.

9 Eug. Deswert, *Lovaniensis : Dissertatio de vita et scriptis Heraclidis Pontici.* Lovanii 1830, in-8°.

Quant à ses propres publications en voici la liste :

1 *Specimen variarum lectionum et observationum in Philostrati vitæ Apollonii librum primum edidit et scholiastam græcum MSCr. ad septem libros priores adjecit*

Patav. a. 1764, *et oratio dominica* 24 *modis concinnata*. Lovanii, Vanlinthout et Vandenzande, 1833, in-32.

Bekker n'a été que l'éditeur de ce petit volume.

Critiques littéraires, insérées dans le Heidelberger Jahrbücher.

8 Sur L. Mahne *Vita Danielis Wyttenbachii* 1824, nº 68 et 69.

9 Sur Ruhnkenii *Opuscula* 1824, 67 et 68.

10 Sur Groen Van Prinsterer, *Prosopographia Platonica* 1825, nº 63, 64 et 65.

11 Sur *Anecdota Hemsterhusiana* 1826, nº 26.

12 Sur Van Heusde, *Initia philosophiæ platonicæ*, 1830, zweite Haelfte, nº 983-1004.

Articles insérés dans les Bulletins de l'Académie Royale de Bruxelles.

13 Observations sur une prétendue médaille juive en l'honneur de Louis-le-Débonnaire, décrite par M. Carmoly. 1835, nº 2, p 43.

M. Chalon a réfuté l'opinion de M. Carmoly, dans la *Revue de la Numismatique Française* par MM. Cartier et de la Saussaye.

14 Examen d'un mémoire de M. Roulez, intitulé : sur le *Mythe de Dédale considéré par rapport à l'origine de l'art grec*. 1835, nº 6, p. 208.

15 Sur une notice relative à la guerre phocéenne, attribuée aux historiens Céphisodore, Éphore et Anaximène de Lampsaque, et conservée par le commentateur de l'Éthique d'Aristote, 1835, nº 8, p. 310.

16 Rapport sur l'ouvrage de M Ph. Bernard, intitulé :

prend 1933 numéros. Il est intitulé : *Bibliotheca Bekkeriana*, Liége, Dessain, 1837, in-8° de 134 pages ; quelques exemplaires ont été tirés sur papier fort.

Le portrait de M. Bekker, dessiné par M. Hesse, de Tournay, se trouve dans l'*Iconographie des universités*, lithographiée par M. Lemonnier. Il prouve qu'il n'était pas beau et qu'il avait quelques-uns des traits de la race tartare. Mais l'expression de la finesse et de l'intelligence, surtout de la bonté, arrondit en quelque sorte ces contours anguleux et leur donne de l'agrément et de l'attrait.

B^on^ De Reiffenberg.

Notice sur la vie et les travaux de Vincent FOHMANN, par Ch. Morren, *professeur ordinaire de botanique à l'Université de Liége.*

Si l'ancienne Belgique peut revendiquer avec gloire les grands travaux anatomiques des Vésale, des Spiegel, des Verheyden, etc., l'époque contemporaine paraît veuve, dans cette partie des sciences médicales et naturelles, des noms illustres qui retentissent au dehors. Palfyn, de Courtrai, ferme la liste des médecins belges qui ont reculé les bornes de la science, et avec sa mort commence une ère de repos, où le scalpel a fait place au bistouri, où d'habiles opérateurs, des chirurgiens même célèbres, paraissent avoir succédé aux savans chez qui l'amour des découvertes et l'art de scruter la nature, l'emportent sur le désir de soulager immédiatement l'humanité souffrante. Mais ce peu d'attention qu'on donnait aux sciences anatomiques, considérées en elles-mêmes et non dans leurs résultats pra-

Vincent; ses études préparatoires faites, celui-ci partit pour l'université de Heidelberg, où M. Tiedemann, un des plus célèbres anatomistes de l'Allemagne et que de grands travaux ont livré à l'admiration de toute l'Europe, ne manqua pas de remarquer son aptitude et son zèle. Vincent Fohmann estimait trop la source à laquelle il était venu puiser des connaissances profondes et solides, pour suivre l'exemple de ces jeunes gens qui ne restent aux universités que le temps strictement exigé par les études. A vingt-six ans, nous le voyons encore aux amphithéâtres, disséquant avec une ardeur sans relâche, l'homme et les animaux. A vingt-trois ans, il avait été nommé prosecteur du cours d'anatomie donné par M. Tiedemann qui, dès cette époque, avait attiré l'attention du jeune Vincent vers l'étude des vaisseaux lymphatiques dont la nature était peu connue. Depuis Mascagni on n'avait rien fait pour eux. Tant de zèle fut récompensé par une brillante découverte au printemps de 1820 : à l'ouverture des vacances de cette époque, M. Tiedemann dut s'absenter, précisément au moment où l'on apportait à l'université un phoque qui venait de mourir. M. Tiedemann le confie à son cher élève et lui demande d'en conserver le plus de pièces possible. Fohmann, seul, livré à lui-même, trouva dans cette occasion, qui aurait été perdue pour tant d'autres, et le moyen de satisfaire au vœu de son illustre maître, et les premiers jalons d'une théorie qui, sapant les fondemens de celle alors universellement enseignée, devait donner naissance aux idées contraires que la science a adoptées aujourd'hui. Le mésentère de ce phoque présentait des vaisseaux lymphatiques remplis de chyle. Fohmann sentit qu'il était facile de les injecter; mais ici, comme tant de fois, le hasard mena à une décou-

Walœus, Mertrud, le premier professeur de Cuvier, Meckel l'ancien, et Lobstein, avaient reconnu des anastomoses avec des veines plus éloignées, et enfin ce même Meckel, ainsi que son fils, Coster, Abernethy et Vrolik, avaient reconnu que les glandes lymphatiques mettent en communication les vaisseaux de ce nom et les veines. C'était là l'observation de Fohmann, mais quoiqu'elle comptât des noms illustres pour se soutenir, la théorie physiologique qui en découlait fut abandonnée; on attribuait le passage du mercure, si bien vu par Fohmann et avant lui par Meckel, à des infiltrations dues à des déchiremens. Les plus grandes autorités dans l'enseignement rejetaient ces communications en déclamant dans leurs ouvrages, comme dans leurs cours, contre ces découvertes consciencieuses. Je me souviens avoir entendu fulminer l'anathème le plus énergique contre la théorie de Fohmann, qui rallie aujourd'hui tant d'hommes instruits, au moment même où il travaillait avec le plus d'ardeur, mais aussi avec ce calme dont le contraste devenait d'autant plus frappant, à l'élucider davantage. Quand il fit sa première observation, il était *étourdi*, disait-il, *du bruit dont l'absorption veineuse faisait retentir l'Europe;* le vulgaire, étranger aux discussions scientifiques, aurait peine à comprendre que dans le champ si tranquille de l'observation on peut agir avec tant de chaleur et de véhémence, s'il ne savait que les médecins, par l'influence sans doute de leur profession, apportent souvent dans leurs procédés une exagération singulière. Les expressions violentes de ces discussions sont peut-être l'origine du caractère éminemment caustique et railleur de notre ancien collègue. Ses écrits sont dominés par ce ton épigrammatique qui ressortait davantage dans ses conversations,

avait poursuivi le trajet des vaisseaux d'Aselli jusque dans le canal thoracique d'Eustache, mais Harvey, que sa découverte de la circulation rendait à ce qu'il paraît, fort jaloux des travaux d'autrui, nia avec acharnement jusqu'à l'existence de ces vaisseaux. Tous ceux qui s'en occupaient le faisaient dans le silence et dans l'isolement, comme Rudbeck, Bartholin, Jollyf, etc. Leurs travaux ressemblaient à ces oppositions, d'abord isolées, d'abord individuelles et éparses, qui préparent, dans le monde autrement actif de la politique, ces révolutions qui, comme l'orage, éclatent enfin à grand bruit, après que les esprits ont obéi aux secousses incessamment répétées. Guillaume Hunter et Mascagni consommèrent cette révolution dans la théorie de l'absorption. Harvey attribuait cette fonction aux veines; Hunter et Mascagni firent changer d'avis tous les physiologistes en chargeant les lymphatiques de ce rôle, et leurs opinions ont exclusivement dominé la science jusqu'au commencement de ce siècle. Alors MM. Magendie, Delille, Tiedemann, Guielin, Flandrin, Emmert, revinrent peu à peu aux idées anciennes de Harvey; les expériences sur les animaux vivans firent croire à une absorption veineuse, et ce fut au moment de ce revirement dans les esprits, de cette contre-révolution en faveur du médecin fameux de Charles Ier, que Fohmann travaillait pour faire revivre les opinions de Mascagni et pour pousser le genre d'observations propres à celui-ci jusque dans son dernier retranchement. Les mêmes phases se représentent donc dans l'histoire de l'absorption, au dix-septième siècle et au dix-neuvième. Harvey nie l'existence des vaisseaux absorbans, Rudbeck, Bartholin et Jollyf les trouvent dans beaucoup d'organes: Hunter deshérite les veines de leur absorption;

ridicules disputes s'étaient élevées entre les deux derniers observateurs sur la priorité de cette découverte ; il fallut que la mort de l'un d'entre eux mît fin à ces discussions. M. Tiedemann avait, en 1810, donné un travail général sur le système lymphatique des oiseaux ; mais il était réservé à son ami, devenu alors son prosecteur dès 1817, de démontrer par de belles préparations leurs communications avec les veines rénales et sacrées. Pendant qu'il faisait ces démonstrations par un mode de publication, l'exposition dans un cabinet public, moyen que le grand Cuvier considérait comme l'équivalent de l'impression d'un ouvrage et que, dans toutes les occasions de sa vie, il regardait comme aussi inaliénable pour l'auteur qu'un travail imprimé, M. Magendie ne parvenait à voir de rares lymphatiques qu'au cou du cygne et de l'oie. C'était en 1823 que Lauth, décédé depuis peu, professeur d'anatomie à Strasbourg, fit expressément le voyage de Heidelberg pour y voir les belles préparations de Fohmann, dont la réputation devenait de jour en jour plus solide. Ce fut pour Lauth une occasion de poursuivre ses recherches et de se lier avec Fohmann, pour lequel il professait une estime mêlée d'admiration. Le jeune anatomiste publia en effet, en 1824, son élégant mémoire sur les lymphatiques des oiseaux, et plus tard, pour donner au public un témoignage de la considération qu'il portait aux travaux de son ami, il lui dédia son excellent *Manuel de l'anatomie de l'homme*, adopté aujourd'hui aux écoles de Strasbourg, de Paris et aux universités de la Belgique.

Lauth en France, Fohmann en Allemagne, s'occupaient donc exclusivement de la grande question de l'absorption et de ses organes. Leurs travaux communs avaient déjà fait revenir un célèbre physiologiste, de ses idées sur

trouva l'infortuné Boié qui lui envoya plus tard des reptiles et autres animaux rares de Java, île funeste, dont le climat enleva à la Hollande tant de naturalistes distingués, parmi lesquels Boié fut lui-même une des victimes dont la perte sera long-temps déplorée. Fohmann aimait Boié comme un frère; il montrait avec orgueil à l'Université de Liége, les belles préparations dont il devait les animaux à son savant et malheureux ami (1); leur amitié avait commencé sur les bancs de l'école. Boié suivait les cours de droit, lorsque les leçons de M. Tiedemann le firent changer de carrière; il abandonna la jurisprudence pour l'étude de l'histoire naturelle et peu de temps après il fut nommé préparateur du Muséum royal de Leyde où Fohmann le retrouva.

Dans le voisinage de la mer, l'attention de notre anatomiste dut se fixer surtout sur les poissons. Il injecta et disséqua avec soin, en faisant représenter chacune de ses préparations, les lymphatiques de la torpille, du silure, de l'anarrhique, de la morue et du saumon; il avait déjà trouvé ceux de l'anguille et du brochet. Ce furent ces recherches qu'il publia à son retour en 1826, à Heidelberg, dans son grand ouvrage *sur le système absorbant des animaux vertébrés*, qui parut en 1827 et dont la première partie, celle qui traite des poissons, a seule vu le jour. J'ai vu chez lui une partie des matériaux pour la seconde partie, qui devait traiter du sys-

(1) Voyez pour l'éloge de Boié *Levenschets van Hendrik Boié, en hulde aan zyne verdiensten, benevens eenige door hem geschrevene brieven gedurende zyne rys en verblyf in Oost-Indien*, par J. A. Susanna, administrateur du Muséum royal de Leyden. — Amsterdam in-8°, 1834.

devenu fameux sur les mêmes matières (1), et ce travail fut couronné par l'institut en 1829, deux ans après la publication du dernier ouvrage de Fohmann. M. Lippi rejetait les communications entre les glandes et les veines démontrées par Fohmann, et vérifiées par Lauth; il admettait au contraire les anastomoses directes entre les vaisseaux lymphatiques et la veine porte, la veine honteuse interne, les veines rénales, la veine cave ascendante et l'azygos. Ces communications ressemblaient aux anastomoses des veines et des artères. Fohmann ne put rester en repos à la vue d'un système qui anéantissait le sien, si les faits avancés par son antagoniste étaient fondés. Il saisit l'occasion de la publication de son grand ouvrage sur les poissons, pour prouver combien l'erreur de M. Lippi avait été grossière L'anatomiste italien avait confondu les veines des glandes avec les vaisseaux absorbans; ailleurs il avait pris des veines fort grosses pour des lymphatiques, Fohmann déclara fausses les anastomoses entre les lymphatiques et les veines par l'intermédiaire des vaisseaux capillaires et « ce qui est sans exemple, dit-il, ce qui surpasse encore les autres produits de l'imagination féconde de Lippi, c'est ce qu'il rapporte à l'égard du passage des lymphatiques des organes digestifs dans les bassinets des reins Lippi a trouvé plus commode de faire arriver des matières que Darwyn et autres faisaient passer des organes digestifs dans les voies urinaires, au moyen d'un mouvement rétrograde dans les lymphatiques, sans intervention du système vasculaire sanguin; de les y faire arriver d'une manière tout ordi-

(1) *Illustrazioni fisiologiche e pathologiche del systema limfatico-chilifero, mediante la scoperta di un gran numero di communicazioni di esso col venoso.* Florence, 1825, in-4°.

mann avait été précédemment consulté pour les chaires de botanique, de zoologie et d'anatomie comparée, de géologie et de minéralogie, c'est-à-dire de l'ensemble des sciences naturelles, que, par un fatal système, on réunissait alors sur une tête, comme pour mieux l'étourdir, et rendre l'enseignement aussi élémentaire que possible. Le gouvernement consulta de nouveau le professeur de Heidelberg, pour le choix d'un anatomiste: il était impossible de douter un instant, et Fohmann fut nommé à la fin de 1826 professeur ordinaire d'anatomie humaine. M. Comhaire, qui avait été en possession de cette chaire, passa à celle de physiologie. A cette époque, les provinces méridionales commençaient à murmurer contre l'injuste répartition des emplois publics, qui tombaient en partage presque exclusivement aux hollandais et à quelques allemands et français appelés par l'autorité. La nomination de Fohmann fut violemment attaquée; quelques-uns de ses collègues ne l'épargnaient pas plus que le public et les élèves, et le mécontentement paraissait devoir éclater d'une manière bruyante à l'ouverture de son cours.

Le titulaire était alors peu au fait de la langue française, et l'accent germanique fortement prononcé de sa parole, devait rappeler à chaque mot son origine, et exciter la passion de ses auditeurs, fomentée du reste par les excitations du dehors. Mais Fohmann avait un caractère froid et piquant; loin de s'irriter, ou de se retrancher dans un orgueilleux dédain, il commença sa première leçon, par une phrase, qui est encore présente à la mémoire de tous ses auditeurs: *On tit qué jé tit cé qué jé n'ai pas tit.* Un rire inextinguible s'empara de l'auditoire et chacun, selon le proverbe, put se dire désarmé. La haine avait néanmoins

Bleuland, de De Riemer, les préparations de Camper, de Vrolik, celles de Fremery, de Sandiford, de Schröder Vander Kolk. Utrecht, Leyde et Groningue, montraient avec orgueil leurs riches musées, tandis que les provinces belges n'avaient alors que de misérables collections, dont la pauvreté devait sans doute influer directement sur l'enseignement, car les sciences naturelles, et l'anatomie en est une, ne vivent que de faits et de démonstrations matérielles. Ce vide avait été remarqué par Fohmann ; une fois qu'il vit la confiance dans ses moyens, établie chez ses nouveaux compatriotes, il comprit que pour donner aux sciences anatomiques et physiologiques une direction convenable, que pour imprimer à la science de la vie une impulsion vers le progrès, en nationalisant l'art de faire des découvertes, il comprit, dis-je, pour atteindre à ce but qu'il avait avant tout à créer un musée anatomique belge. La gloire d'avoir amené à bien une entreprise si grandiose lui appartient tout entière, et nous pouvons dire que depuis le moment où il mit la main à l'œuvre, Fohmann a tenu en Belgique le sceptre de l'anatomie. Aussi de 1827 à 1832, nous ne le voyons plus publier la moindre dissertation, pour jouir de tout le repos nécessaire à cette grande conception. Il épouse en 1828 la fille de M. Tiedemann, à la main de laquelle il avait aspiré depuis sa jeunesse, et distribue tout son temps entre ses affections de famille et l'université. Dès le lever du soleil jusqu'au soir, il se trouve dans les amphithéâtres de dissection, ou dans son cabinet particulier, et en moins de 6 ans, il achève 150 préparations pour les injections des lymphatiques, 100 squelettes, au delà de 900 préparations molles, 60 appareils orgâniques, sans compter

révolution, et lorsque j'arrivai à Liége, en 1835, je vis encore le cabinet de Fohmann misérablement relégué dans une salle mesquine, humide et sombre. Ce n'est que depuis 1836 que, grâce aux soins éclairés de l'administrateur inspecteur de l'université de Liége, M. D. Arnould, que ces préparations magnifiques, la gloire de notre ville, ont été placées dans une salle convenable; encore une pareille réunion mériterait-elle un local plus luxueux, et où les pièces ressortissent davantage. Ce fut également par les soins de M. D. Arnould, que cette précieuse collection fut définitivement acquise au pays par une rente viagère qu'octroya le Ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, M. De Theux, et que les Chambres, dans leur empressement à pourvoir largement aux exigences de l'instruction publique ne tarderont pas, espérons-nous, à ratifier. Quand il prit ces arrangemens, Fohmann pressentit en quelque sorte sa fin prochaine, et ce qu'il exigea, en cas de décès avant 1845, prouve encore la modération extrême de ses prétentions. Il est à remarquer, en effet, que les longues souffrances survenues à notre ancien ami, par le maniement du mercure, empêcheront de long-temps, et peut-être pour toujours, qu'il n'y ait plus d'anatomistes qui voudront tenter de pareils succès au prix de leur vie. Cette considération rend la collection de Liége extrêmement précieuse.

Il venait de publier son mémoire sur les lymphatiques de la peau, des membranes muqueuses, séreuses, du tissu nerveux et musculaire, en 1833, lorsqu'il fut atteint des premières attaques de la cruelle maladie, qui, jeune encore, l'a conduit au tombeau. Séjournant constamment dans les amphithéâtres, travaillant sans relâche, au milieu

roule sur l'*Acrocorde de Java*, reptile rare dont il devait la communication à son ami Boié ; toutes les pièces anatomiques de ce précieux animal sont conservées au cabinet de Liége. L'autre notice traite de l'*Organe de la vue des animaux et de l'homme ;* elle avait été lue au congrès scientifique de Liége, le 1er août 1836, assemblée où M. Fohmann, nommé président de la section de médecine, donna des preuves nombreuses que, si son corps était en proie à des douleurs sans cesse répétées, son esprit conservait cette riche érudition et ce jugement profond qui enfantaient les aperçus aussi neufs qu'ingénieux.

Enfin pour achever avec exactitude l'énumération, que je crois complète de ses travaux, je citerai les *Considérations sur l'œil de l'homme*, *relatives à l'ophtalmie*, que M. Vandermeer inséra à la fin d'un opuscule qu'il publia en 1835, sur le fléau de notre armée.

On voit que Fohmann ne perdit pas de temps. Depuis la mort de Gaëde, il avait été chargé du cours d'anatomie comparée : il donnait régulièrement, été et hiver, deux leçons par jour. La réorganisation des universités ayant amené en 1836, à Liége, Bekker et l'auteur de cette notice, Fohmann donna plus de temps aux affections de l'amitié ; Schmerling était encore un de ceux qu'il voyait souvent. Une affection grave enleva presque subitement ce dernier, et cette perte affecta singulièrement Fohmann. Après que j'eus prononcé nos derniers adieux sur la tombe de Schmerling, mon ami et collègue me demanda si j'aurais eu aussi pour lui quelques larmes, car, disait-il, je compte sur vous pour rappeler aux autres que j'ai fait ce que j'ai pu pour être utile à la science et à l'humanité. Ce pressentiment de sa fin prochaine devint plus vif encore lorsqu'il vit

minutes du matin, il expira, après avoir donné à la religion catholique, qu'il professait, tous les gages de sa foi et de sa piété. Fohmann avait vécu 43 ans. Il laisse une fille et un fils tous deux en bas âge, et madame Fohmann confond ses larmes avec la douleur du père de son époux et celle de M. Tiedemann, qu'une perte aussi cruelle a frappé dans la plus chère de ses affections. M Fuss, professeur d'archéologie à l'université de Liége, exprima le 26 septembre, ses regrets, dans l'Epitaphe suivante :

MEMORIÆ VINC. FOHMANN.

Bekkerum, Fohmann qui flebas nuper, amici
Jam tumulum juxta, heu ! conderis ipse tui !
Tu quoque florenti studiis ereptus in ævo
Et rari præstans dotibus ingenii ;
Tu quoque teutonico Belgis donatus ab orbe,
Et qua dignus eras gentis, ut ille, memor.
Corporis humani perscrutans mystica texta
Dum penetras, nemo qua potis ante fuit,
Letiferum biberas virus generose, medullis,
Nec curas artem crescere morte tua.
Ardua sic, mundo moriens, inventa relinquis
Nec tibi cum membris fama sepulta perit :
Hæc mortalis habet sortis solatia vita,
Humanum virtus læta juvare genus.

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES DE M. FOHMANN.

1821 Anatomische Untersuchungen über die Verbindung der Saugadern mit den Venen. Heidelberg ; in-8°.
Nota. M. Tiedemann fit la préface de cet ouvrage.

1822 Recherches anatomiques sur la communication des vaisseaux lymphatiques avec les veines, précédées

1831 **Notice sur la texture de la cornée transparente.**

Nota. Les recherches qui font l'objet de cet écrit ont été publiées dans le tome VI de la *Correspondance mathématique et physique* de M. Quetelet, qui les a reproduites dans les notes de la traduction du *Traité de la lumière*, par Herschel, t. II, p. 407.

1832 **Mémoires sur les communications des vaisseaux lymphatiques avec les veines et sur les vaisseaux absorbans du placenta et du cordon ombilical. Liége, chez Desoër; in-4°, 32 pages, avec une planche lithographiée et coloriée.**

1833 **Mémoire sur les vaisseaux lymphatiques de la peau, des membranes muqueuses, séreuses, du tissu nerveux et musculaire, accompagné de 10 planches (gravées par L. Jehotte). Liége, chez Desoër; in-4°, 28 pages et la table.**

1835 **Considérations sur l'œil de l'homme relatives à l'ophtalmie. Liége, chez Dessain; 12 pages in-8°.**

Nota. Ces considérations font suite aux *Recherches sur les causes, l'histoire et le traitement de l'ophtalmie militaire*, par H. Vandermeer. Liége, chez Dessain; mai 1835, in-8°.

1835 **Note sur l'*Acrochordus javanicus*; 4 pages in-8° Bruxelles, chez Hayez.**

Nota. Cette courte description a paru dans les *Bulletins de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*. Tom. II, 1835, pag. 17—20.

1836 **Sur l'organe de la vue des animaux et de l'homme; 5 pages in-8°. Bruxelles, chez Hayez.**

Nota. Cette note a paru dans le IIIe volume des *Bulletins de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, pag. 275—279.

piratoire dans les métamorphoses des batraciens anoures; mémoire qui a remporté la médaille d'argent.

Bulletin de l'Académie, tom IV, pag. 180 – 196.

Notice sur la vie et les travaux de RICHARD COURTOIS, *présentée à l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles* (*séance du* 2 *décembre* 1837), *par* CH MORREN, *professeur ordinaire de l'université de Liége*, *etc.*

La biographie des hommes qui ont rendu des services à l'humanité et illustré leur patrie par des travaux scientifiques est pleine d'enseignemens utiles. C'est un livre où les événemens contemporains ont bien souvent leur reflet, comme si la société, si progressive de sa nature, avait néanmoins et des vertus immuables et des vices incorrigibles. Tel savant, et la chose n'est pas rare, qui lutte aujourd'hui contre l'infortune et des maladies opiniâtres, trouvera dans l'histoire de la science des circonstances analogues à sa position; tel autre qui nage dans l'opulence et jouit de tous les plaisirs de la vie, y apprendra bien qu'à plus d'une époque, la fortune sourit au talent et que plus d'une fois, hélas! elle en a compromis les succès. Et quand on se demande de quel côté est le plus de mérite, ou chez celui-ci aux vœux duquel rien ne s'oppose, ou chez celui-là dont la patience invincible lutte toujours pied à pied avec les obstacles, la réponse est facile..... Aussi la relation des malheurs qu'un ami de la science a dû subir durant sa vie, a-t-elle souvent ranimé l'ardeur des savans

teur Lejeune, qui préparait vers ces années sa flore de Spa, publiée en 1811. Dans ses visites médicales, il descendait souvent de cheval pour herboriser et recueillir les nombreuses espèces de plantes que produit un aussi beau pays, tout boisé, tout entrecoupé de montagnes, de vallons, de ruisseaux et de rivières. Le jeune Richard, tout enfant qu'il était, avait remarqué ce manége; sa curiosité fut vivement piquée; son intelligence naissante, mais si précoce, se demandait ce qu'on pouvait voir de si attrayant dans les fleurs. Rencontrant souvent M. Lejeune, il quitte ses compagnons de jeu, longe les berges des chemins et se hasarde enfin à demander un jour à notre botanographe la permission de tenir la bride de son cheval. Son but n'était que de voir de plus près pourquoi et comment les fleurs occupaient tant M. Lejeune. Il comprit alors que leur diversité, leurs formes si grâcieuses se multipliaient en quelques sorte par leur dissection; la curiosité, si naturelle aux enfans, si utile à l'homme fait, fournit dès lors à Courtois d'intarissables jouissances dans la contemplation de tant de beautés. Il n'osait pourtant souffler mot; mais M. Sister, l'instituteur, avait remarqué le goût qu'il portait désormais aux fleurs et la constance qu'il mettait à suivre, de loin, le botaniste qui bientôt devait devenir son protecteur; il en parla à M. Lejeune; celui-ci interrogea le petit Richard et le prit en affection. Richard avait alors six ans; M. Lejeune le fit entrer au collége, et un an après, son protégé remportait le prix, dit *du drapeau* M. l'abbé Roland, qui dirigeait ses études, le destinait à l'état ecclésiastique.

Les honneurs font beaucoup sur le jeune âge. Les deux Flandres doivent sans doute le grand nombre d'hommes remarquables qu'elles ont produits dans les sciences, dans

doit un de ces plus beaux noms et la province de Liége en particulier une de ses plus honorables illustrations.

A peine arrivé à Liége, Courtois fut remarqué par le professeur de logique, M. Ignace Denzinger; on se rappelle toujours avec plaisir la tendre vénération, et je pourrais dire l'amour paternel que cet homme instruit portait à ses études. Richard, qui se distinguait autant par son jeune âge, puisqu'il n'avait alors que quatorze ans, que par ses connaissances, eut une large part à cette paternité professorale. M. Denzinger l'accueillit chez lui comme son enfant, et c'est là qu'il apprit à manier avec facilité et élégance la langue latine alors en usage dans l'enseignement supérieur. La connaissance de cette langue, outre qu'elle devait être d'une nécessité absolue pour le jeune botaniste, devenait entre ses mains un moyen de faire quelques économies, car il fut mis, par la libéralité active et soigneuse de ses bienfaiteurs, à l'abri du besoin; il composait, lui si jeune, des thèses latines pour ses condisciples. Plus tard, lorsque le malheur vint assiéger son foyer domestique, le papier de ces thèses lui servait de feuilles d'herbier et j'ai trouvé sur les marges de ces publications des notes fort intéressantes sur la flore du pays. Pouvait-il imaginer, le jeune Courtois, qu'alors qu'il serait devenu professeur, il serait à court d'argent pour acheter du papier et que les mêmes pages qu'il vendait à des élèves incapables deviendraient le dernier véhicule de sa pensée?

A peine fut-il reçu candidat en médecine qu'il fut nommé chef de la clinique interne à l'hôpital de Bavière à Liége, où il resta pendant deux ans. Mais quoiqu'il se destinât à la profession médicale, l'art de guérir n'avait pas toutes ses sympathies. C'est du reste un fait que la

1822. Il avait alors 16 ans, et ce mémoire lui avait coûté un an de travail. Cette dissertation décèle déjà le genre d'écrit propre à son auteur. Une logique serrée, un classement d'idées très-clair, un langage froid, un style concis, bref, une érudition profonde, peu de paroles et beaucoup de faits. Ce n'était là qu'un travail d'élève pourtant, sans découvertes nouvelles, mais renfermant une exposition complète, comme l'exigeait la question, de tout ce que l'on savait alors sur la propagation des plantes et les amours des fleurs. Il est facile de s'apercevoir que ses relations avec MM. Denzinger et Gaëde, tous deux allemands, avaient donné à l'esprit de Courtois une teinte germanique ; ce qui, certes, en histoire naturelle, n'est pas à dédaigner, car on sait combien l'étude de la nature a fait de rapides progrès en Allemagne et quelle profondeur, mêlée d'une vaste érudition, distingue les écrits de cette partie de l'Europe. Ce n'est pas une chose neuve dans l'histoire des sciences en Belgique, de voir plusieurs de nos compatriotes professer pour les écrits allemands un amour particulier. Adrien Spiegel, né à Bruxelles en 1578 et qui mourut professeur d'anatomie et de chirurgie à Padoue, dédia ses *Isagogie in rem herbariam*, à la jeunesse allemande pour témoigner tout l'intérêt qu'il portait à la marche des sciences naturelles en Allemagne, pays dont les habitans, disait-il, ont une aptitude particulière à l'étude des sciences naturelles. Liége, par son voisinage des provinces rhénanes et ses relations avec les différens états germaniques, favorisait encore cette tendance. La bibliothèque publique, contenant un grand nombre d'ouvrages de nos voisins, n'a pas peu contribué à donner aux jeunes gens sortis de notre faculté des sciences, un cachet particulier

stitution physique et morale des habitans, l'hygiène, les maladies et les épidémies, la population et les hospices alors établis. Cette dissertation devenue rare mériterait d'être traduite en français et reproduite, car elle renferme une foule de faits curieux et peu connus.

Les renseignemens que Courtois avait rassemblés sur la statistique de la province de Liége, lui permirent de publier en 1828 son ouvrage en deux volumes sur cette matière. Les études de l'auteur devaient le porter de préférence vers la topographie, la géographie physique et en général vers l'histoire naturelle. Aussi prit-il la statistique dans le sens restreint du mot et nullement comme Say l'avait entendue; une foule d'élémens variables, ayant leur influence sur la situation sociale de l'homme, n'ont pas été examinés par lui, comme le nombre des crimes et délits, le mouvement de l'instruction publique, celui des consommations, etc. (1). Mais tout ce qui tient aux productions du sol, toutes les parties où la connaissance des sciences naturelles est une nécessité, ont été traitées avec habileté et, on doit le dire, aucune province en Belgique ne possède un recueil plus complet et plus exact. Si l'auteur avait vécu plus long-temps, la seconde édition de cet ouvrage, à laquelle il travaillait sans relâche, comme nous l'ont prouvé les notes manuscrites que nous avons examinées, aurait rempli les lacunes qu'on avait signalées dans la première.

Après avoir obtenu le grade de docteur en médecine, Richard Courtois fut nommé, le 1er décembre 1825, sous-directeur du jardin botanique de Liége, sous le professorat

(1) *Voyez* pour l'analyse de cet ouvrage et les observations auxquelles il donna lieu, un article de M. A. Quetelet (*Revue encyclopédique*, janvier 1829, p. 201).

par l'exercice de la médecine, et ne prévoyant pas qu'il lui serait impossible de s'adonner à la fois aux études prolongées qu'exige la botanique et à celles non moins ardues de l'art médical, il chercha à se créer une position indépendante, mais qui devait avoir de tristes suites pour sa santé, minée par un développement prématuré et par des travaux au-dessus de son âge. Le 25 septembre 1828, il épousa une jeune personne de Verviers, M[lle] Louise Caro. Cette union, loin de le mettre au-dessus des premiers besoins de la vie, le força à tourner ses vues vers une carrière plus lucrative que ne pouvait l'être une petite charge qui le mettait presqu'au niveau de jardinier en chef du jardin botanique; ce fut alors que, pour se faire connaître comme médecin, il publia la traduction de deux mémoires allemands, l'un *sur la dyssenterie* du docteur Friedereich, et l'autre *sur l'auscultation appliquée à la grossesse* du savant médecin M. Haus, de Wurzbourg, dont le frère est aujourd'hui recteur de l'université de Gand (1). Ces traductions attestent que la langue allemande lui était très-familière; dans les sciences naturelles, il est impossible d'atteindre à quelque profondeur sans son secours.

Richard Courtois était loin d'avoir goûté jusque-là les douceurs de la vie de famille. Éloigné dès l'âge de quatorze ans de ses parens, il avait, malgré les secours qu'il recevait de M. Lejeune, éprouvé plus d'une fois les angoisses de la pauvreté. Modèle de piété filiale et victime de l'amour qu'il portait aux auteurs de ses jours, il ne se serait jamais permis de leur adresser le moindre reproche. « Je ne reçois de la maison que les habillemens, disait-il, dans une de ses

(1) *Voyez* la liste bibliographique des ouvrages de Courtois annexée à cette notice.

les hommes se méfient les uns des autres et la froideur fait quelquefois place, dans ces temps d'exaltation, à des sentimens plus énergiques, mais aussi plus condamnables. C'est ce qui arriva entre Courtois et Gaëde à l'époque de la révolution. Après que Liége se fut ralliée au mouvement général de la Belgique, l'université de cette ville fut, comme toutes les autres, morcelée par la suppression de la faculté de philosophie et de lettres. MM. Denzinger et Bronn, professeur d'économie forestière, retournèrent en Allemagne, l'un immédiatement après les événemens, l'autre l'année suivante, et quoique la faculté des sciences fût conservée. L'arrêté du 16 décembre 1830, qui opérait de si grands changemens, oublia, par une circonstance inexplicable, dans les nouvelles nominations, celle d'un professeur de sciences naturelles; Courtois en conclut que Gaëde avait reçu par cela même sa démission, et plein de confiance dans ses sympathies pour la régénération politique de son pays, il courut demander à Bruxelles la place de son ancien professeur. Cette démarche malencontreuse indisposa vivement contre lui ce dernier, que le gouvernement provisoire avait réintégré dans ses droits peu de jours après l'arrêté dont nous avons parlé. Depuis ce moment il n'y eut plus que des rapports légaux entre le directeur-professeur du jardin botanique et le sous-directeur. Ces malheureuses dissensions continuèrent jusqu'au 2 janvier 1834, jour où mourut le professeur Gaëde, le dernier naturaliste allemand que la Belgique ait conservé dans l'enseignement supérieur. Alors les demandes pour le remplacer devenaient légitimes; mais le gouvernement, qui se proposait d'organiser par une loi long-temps attendue les universités de l'État, s'était interdit en quelque sorte des nominations

des concours ouverts à cette fête mémorable, il portait déjà dans sa trop frêle organisation le germe de la maladie qui devait nous l'enlever. La phthisie pulmonaire le consumait, et les leçons qu'il donnait avec beaucoup de soin n'étaient pas propres à calmer ses maux. Il ne discontinuait pas d'ailleurs de travailler sans relâche à l'avancement des sciences; il commençait à recueillir même les fruits de ses travaux. L'Académie impériale des curieux de la nature, siégeant à Breslau, cette ancienne et célèbre institution de l'Allemagne, l'avait, en 1833, admis au nombre de ses membres. On connaît le singulier mode de nomination de cette illustre institution. Chaque membre porte le nom d'une célébrité ancienne, dont les études et les sciences ont quelque analogie. Courtois y fut reçu comme un Dodonée II, remplaçant à notre époque ce célèbre malinois que Cuvier fait naître à tort en Frise, et qui, médecin de Maximilien II et de son fils Rodolphe II, alla mourir à Leyde, n'ayant pu, comme Courtois, enseigner la science des plantes que pendant très-peu de temps. Le botaniste verviétois publia, à ce sujet, une élégante dissertation, intitulée : *Commentarius in Remberti Dodonæi pemptades*, dans laquelle il établit une synonymie complète entre les noms que portaient les plantes au seizième siècle, tels qu'on les trouve dans les ouvrages de Dodonée et ceux que la nomenclature actuelle leur attribue. Il a joint à ce mémoire l'énumération des espèces indigènes et exotiques cultivées au jardin de l'infirmerie de la célèbre abbaye de Dillighem, en 1633, d'après l'herbier du frère Bernard Wynhouts, herbier aujourd'hui en possession de M. Kickx. Ce travail est fort curieux pour l'histoire du commerce et de l'horticulture ancienne de notre pays; car il démontre,

On cite cependant des Pins sylvestres et des Frênes (*Fraxinus excelsior*) de 150 pieds de hauteur, tandis que la plus longue branche du Tilleul de Neustadt dans le Wurtemberg, dont on estime l'âge à 700 ou 800 ans, ne mesure que 106 pieds de longueur. Il est très-remarquable que les espèces nouvelles citées par Courtois ont toutes été trouvées dans la même avenue d'une petite ferme des environs de Verviers.

Ce mémoire sur les Tilleuls fut le dernier de ses ouvrages; il le fit paraître en 1835. Le 14 avril de cette année il expira à l'âge de vingt-neuf ans, après quatorze mois d'une maladie qui n'avait que trop décimé sa famille; il laissa trois petites filles en bas âge; et sa veuve, devenue aujourd'hui institutrice d'une des écoles fondées par la régence de Liége, propage les premiers élémens de l'instruction publique, à laquelle son époux était destiné à rendre de si grands services. J'ai fait placer son portrait parmi ceux des grands botanistes qui ont illustré notre pays, sur le diplôme de la société royale d'horticulture de Liége, entouré de ces tilleuls qu'il a si savamment décrits, et qui orneraient sa tombe, si, dans cette province comme à Gand, comme dans tous les jardins botaniques quelque peu remarquables de l'Europe, on se plaisait à rappeler à la reconnaissance publique le souvenir de ceux qui se sont voués avec succès aux progrès des sciences et au bonheur de l'humanité.

Courtois mourut donc avant l'époque où les universités furent organisées par une loi nouvelle; il ne put voir son sort s'améliorer, et même il éprouva quelques difficultés pour conserver sa place qui fut sur le point d'être supprimée, à cause d'une circonstance qui se rattache à des dissensions d'une politique anti-nationale à laquelle on

devons pas passer sous silence sa *Bibliographie générale de botanique*, à laquelle il travailla plus de dix ans, et qui se compose aujourd'hui de près de 60 cahiers cartonnés, conservés par M. Fiess, bibliothécaire en chef de l'université de Liége. Dierbach (1), Von Miltitz (2), Bancks (3), Schweigger Seidel (4), etc., ont, il est vrai, en Allemagne et en Angleterre, publié des bibliothèques de botanique excellentes, mais, d'après ce que nous avons vu, Courtois, ayant profité de toutes ces sources, son ouvrage est infiniment plus complet. Les littératures belge et hollandaise, trop négligées par les étrangers, y sont admirablement traitées. C'est un vrai malheur pour la science que les personnes qui ont pris intérêt à la mémoire de Courtois et au progrès des sciences dans notre pays, n'aient pas fait publier jusqu'à présent un livre comme celui-ci qui intéresse l'Europe entière, et qui serait pour notre nation un titre des plus honorables. Depuis la mort de l'auteur, sans doute, une foule d'ouvrages ont paru, mais ce travail, complété par un homme habile, ne perdrait rien de son prix intrinsèque.

A dessein je n'ai point parlé dans cette notice de l'influence exercée par Courtois sur l'horticulture et l'industrie des jardins, industrie si particulière au peuple belge. C'est que je voulais présenter tout d'un trait l'utile impulsion que notre jeune naturaliste sut donner dans la province de Liége à cette branche si lucrative de commerce.

(1) *Repertorium botanicum.* Lemgo, 1831.

(2) *Bibliotheca botanica.* Berlin, 1829.

(3) *Catalogue bibliotheca hisioriæ naturalis.* London, 1800.

(4) *Literatur der Mathematik, Natur- und Gewerbskunde*, von Ersch.

ni avec l'occupation de ses membres, ni avec le respect qu'on doit à la science des Jussieu et des Linné; il savait bien qu'en réalité c'est uniquement de la culture d'agrément et non de la science des plantes qu'on s'occupe dans ces sociétés, et le règlement constitutif qu'il rédigea, qu'il fit adopter par la commission d'installation et approuver par l'autorité, est une preuve de sa manière de voir à ce sujet. Il fut nommé secrétaire de cette société, et ce fut lui qui rédigea les procès-verbaux des expositions et les notes qui parfois terminent les catalogues de ces exhibitions. La présidence était occupée par M. Gaëde. Cette institution répandit bientôt le goût paisible de la culture, et une foule d'établissemens horticoles surgirent de toutes parts à Liége et dans ses environs. Au milieu d'eux primait toujours celui de M. Jacob Makoy, que le roi S. M. Léopold visita à son premier voyage à Liége, et qu'il revit depuis à chacun de ses passages par cette ville avec un nouveau plaisir. Cette visite avait donné à Courtois un vif désir de voir Claremont, les jardins et les serres de l'Angleterre, et grâce à la libéralité de celui-ci, il se rendit dans ce pays avec M. Jacob Makoy, au commencement de juin de l'année 1833 et il consigna dans le *Magasin d'horticulture*, les observations qu'il fit dans ce voyage extrêmement fructueux pour son herbier, puisqu'il y recueillit un nombre considérable de plantes rares. De plus, il remarqua les différens modes de culture et il se rendit par les judicieux aperçus qu'ils firent naître en lui aussi utile aux Anglais eux-mêmes qu'aux Belges. Ses remarques sur la mauvaise manière de tailler les pommiers et les poiriers en Angleterre furent promptement traduites en anglais, dans la Grande-Breta-

cesse contre des obstacles qui détruisent l'avenir, et ne jamais se laisser abattre et redoubler toujours de courage et de patience; voir autour de soi les places et les honneurs donnés aux hommes inactifs qui nommant leur silence de la modestie, paraîtront aux autres d'autant plus savans qu'ils auront moins dit; et pour des travaux sans relâche, ne trouver de récompense nulle part... aimer les autres pour tant et ne pas en être aimé.....! Telle fut la carrière de Courtois. Puisse le récit de sa vie rendre plus circonspects et plus justes ceux qui, par leur position ou leur influence, décident du sort des hommes capables d'honorer leur époque et leur pays! Ces leçons ne devraient jamais être stériles.

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES DE RICHARD-JOSEPH COURTOIS.

1822 Richardi Courtois, Ververiensis, Responsio ad quæstionem botanicam ab ordine matheseos et philosophiæ naturalis in academia Gandavensi, anno 1821 propositam: Queritur concinna expositio eorum, quæ de organorum propagationi inserventium phanerogamicarum ortu, situ, fabricâ et functione innotuerunt. Pag. 113, in-4o. *Annales academiæ Gandavensis* anni 1821-22.

1825 Conspectus topographiæ physico-medicæ provinciæ Leodiensis quem publico examini submittit die 20 men. junii 1825, auctor Rich. Courtois. In-4o, pag. 35. Typis D. Stas et Kersten.

1827 Compendium floræ Belgicæ conjunctis studiis ediderunt A. L. S. Lejeune et R. Courtois. Tom. I, 1827, p. 264, in parv. oct. — Tomus II, 1831, 320 p. —

1833 Commentarius in Remberti Dodonæi pemptades; in-4°, 80 pag.

Acta Acad. Cæs. Leop. Car. nat. curios., vol. XVII, p. 4.

Nota. Des pages 65 à 80 est le second commentaire.

1834 Lettre au directeur du *Journal d'horticulture de Paris.*

Journal de l'académie d'horticulture de Paris, tom. II, nov. 1834, pag 97—98.

Nota. C'est une réponse intéressante pour l'histoire de l'horticulture en Belgique, à une attaque fort injuste d'un jardinier de Londres.

1835 Mémoire sur les tilleuls d'Europe. In-4°, 18 pag. et 4 planch. Bruxelles, chez Hayez.

Tom. IX des *Mémoires de l'académie royale des sciences de Bruxelles.*

MANUSCRITS.

I. Bibliotheca botanica, auctore Rich. Courtois. Circiter fasciculi LX.

II. Tableaux d'organographie végétale. In-fol. plano.

Supplément à la notice sur M. H. DELMOTTE, *insérée dans l'Annuaire de* 1836.

A ce que nous avons dit de M. H. Delmotte, nous ajouterons ici une particularité qui nous avait échappé et qui a été omise également dans la Biographie rédigée par M. Hennebert, au nom de la *Société des Bibliophiles de Mons.* C'est que cet estimable littérateur, enlevé trop tôt à la science et à l'amitié, fut l'auteur du *Rapport sur les travaux de la Société d'horticulture de Mons, pendant les six premières années de son existence*, rapport imprimé à la fin du catalogue de l'exposition d'été des 25, 26 et

heureux de pouvoir ajouter que la modestie, au moins chez les savans qui font de la recherche de la vérité le but constant de leurs efforts, est parfois plus juste et plus reconnaissante. Celui dont nous nous proposons de rappeler les travaux et la réputation, se plaisait à redire qu'il devait tout au concours fortuit des événemens. Il reconnaissait avec ingénuité que ce concours était la cause première de ses succès ; il savait à quelles faibles circonstances remonte souvent l'origine de vérités précieuses entrées aujourd'hui dans le domaine de la science. Il avouait, chose moins commune, que, sans un bonheur inattendu, sa vie se serait écoulée modeste et ignorée de tous, ne laissant après elle que le souvenir, helas! bien fugitif qui suit la mort des gens de bien. Il se rangeait lui-même au nombre de ces hommes qu'une éducation ordinaire ne destine point à une carrière glorieuse dont la renommée se propage au loin et qui attire les regards du monde savant. Aussi cette appréciation de ce qui pouvait lui manquer en connaissances, ne l'a-t-elle pas fait rougir de commencer à tout âge l'étude de plusieurs sciences ; il est mort savant et écolier à la fois, recevant des lumières d'autrui et propageant les sciences, reconnaissant aux autres plus de savoir qu'il n'en avait, en faisant aimer et respecter celui que dans sa spécialité il prodiguait en retour, se montrant ainsi le modèle de cette philosophie toujours modeste et toujours vraie qui reconnaît le mérite dans autrui et qui trouve dans la culture des sciences, non pas la satisfaction d'un vain amour-propre, mais ce contentement intérieur, intime, qui naît de l'amour et de la possession de la vérité.

N'ayant jamais espéré pour lui-même cette brillante illustration qui s'attache au nom des savans distingués, il ne

des riches collections de Bleuland, de Camper, de Vrolick et des musées colossaux de Leyde. De Riemer se distingua pourtant par une circonstance fort curieuse : c'est qu'il ne laissait jamais tomber la lumière du jour sur ses préparations ; son musée était une chambre obscure dans toute la rigueur du mot ; le soleil ne pouvait y faire pénétrer un seul de ses rayons. Aussi, quand il s'agissait de visiter cette collection, fallait-il l'éclairer aux bougies. On ne s'y rendait donc que le soir, après avoir sollicité de son heureux possesseur l'honneur insigne de jeter un regard sur ces richesses scientifiques, et si l'on n'était pas porteur de l'un de ces grands noms qui accompagnent plus souvent la fortune que le mérite ; si l'on n'avait pour toute recommandation que la science et le désir d'en acquérir davantage, on était éconduit avec une sorte de morgue qui, heureusement, je le sais, ne saurait être reprochée à tous les savans de la Hollande.

Il est probable que, travaillant avec De Riemer, Schmerling a puisé l'amour des collections dans le goût favori de ce dernier. On peut avoir ce désir de rassembler les choses curieuses, sans être un malhonnête homme, du moins nous nous donnons la liberté grande de le penser, contrairement à l'avis de certaine touriste qui est venue dernièrement d'Albion en Belgique, pour représenter ensuite un de nos grands collecteurs de Bruxelles comme un nouveau Schinderhannes, tourmenté de la rage d'acquérir ; ce sont les termes de sa charitable comparaison. Quelques personnes sont beaucoup plus à plaindre sans doute, ce sont celles qui, pillant l'esprit des autres, ne s'avisent pas même d'acquérir le bon sens. Il n'y a pas en Hollande de ville un peu remarquable qui ne possède ainsi de précieuses collections,

alliance avec une famille anglaise devaient naturellement le porter vers la littérature étrangère ; aussi fut-il l'un des médecins qui en Belgique résistèrent le plus avec ceux des Flandres, à l'envahissement des doctrines de Broussais, poussées à l'excès par de maladroits adeptes. Tandis que, dans leur exaltation, ceux-ci proscrivaient la pharmacie tout entière, qu'on devait, disaient-ils, expulser à coups de balais, Schmerling, qui n'était pas, comme il l'avouait lui-même, un praticien à l'eau gommée, ne cessait d'employer les moyens curatifs que des siècles d'expérience avaient reconnus comme efficaces, et sa réputation de médecin n'en souffrit pas ; sa clientelle devint bientôt fort nombreuse : c'est qu'en tout temps la meilleure médecine est celle qui guérit. Ce fait ne doit pas être perdu pour l'histoire de cet homme remarquable, parce que la pratique de la médecine fut la cause occasionnelle de sa plus grande découverte, et lui donna mille occasions de prouver la bienveillance généreuse de ses affections. Il donnait ses soins gratuitement à une foule de malheureux auxquels il faisait distribuer les remèdes nécessaires, ne comptant que sur les bénédictions que tant de générosité devait lui attirer. Il était aimé du pauvre comme un père !

C'est à sa manière de voir en médecine que nous devons l'opuscule intéressant qui porte pour titre : *Quelques observations sur la teinture de colchique* (Liége, 1832). Il avait constaté les puissans effets de cette préparation dans les affections rhumatismales et goutteuses. Ce petit écrit, où Schmerling donne l'histoire littéraire et médicale du colchique, prouve une grande érudition et beaucoup de sagacité. La seconde partie renferme une foule d'observations neuves ; elles ont grandement contribué à attirer l'attention

création de l'espèce humaine, tels sont les épisodes dont il va s'occuper et qui se rattachent autant à l'histoire passée, aux époques les plus anciennes, qu'aux destinées de notre globe terrestre. Un pauvre ouvrier des carrières de Chockier, village à deux lieues et demie de Liége, était malade. Schmerling se transporta dans sa cabane; surpris de voir les enfans de cet homme jouer avec des os dont les dimensions et les formes lui paraissaient extraordinaires, il interroge le malade, qui lui apprend que la carrière mettait à découvert un nombre considérable de ces os; le pauvre homme ne trouvait à cela rien de remarquable; c'était, disait-il, un ancien cimetière de la commune. Mais son docteur lui promit tous les soins, s'il se donnait la peine de conserver tous les ossemens qu'il découvrirait avec ses compagnons. En attendant, Schmerling emporta ceux qu'il avait trouvés dans la cabane et aux environs de la carrière. Peu d'heures lui suffirent pour y reconnaître des ossemens fossiles du plus haut intérêt. Ce premier fait se passa au mois de septembre 1829. Schmerling n'eut, dès ce moment, plus un jour de repos. Il avait découvert à Chockier la première grotte ou plutôt la première excavation à ossemens qui fut connue en Belgique. Ses courses se multiplièrent, et en moins de quatre ans il signala plus de quarante grottes semblables dans les seules provinces de Liége et de Luxembourg. Cette découverte était d'autant plus digne d'attention, que de jeunes et ardens géognostes avaient fait connaître la constitution géologique de la première de ces provinces, ses richesses minéralogiques et les débris d'animaux fossiles qu'on y découvre, sans qu'aucun eût même soupçonné l'existence de ces

résoudre de tels problèmes pour savoir combien la solution en est difficile quand on manque des objets les plus nécessaires pour y parvenir. Cuvier avait à sa disposition les prodigieuses collections de Paris; Buckland avait celles de l'Angleterre; Goldfuss le musée de Bonn; mais ici, au milieu d'une pénurie déplorable, il fallait classer les ossemens et reconstruire des animaux de race éteinte par la seule puissance de l'analogie, en s'aidant des planches publiées par les auteurs. Il y a peu d'exemples d'un si grand succès obtenu avec si peu de moyens.

Schmerling partagea ses travaux en trois ordres : l'étude des cavernes elles-mêmes, celle des animaux et celle des ossemens humains qu'il eut le bonheur de rencontrer. Ces objets intéressent trop notre curiosité, pour négliger de dire en peu de mots ce qu'il en pensait.

Les cavernes s'annoncent au dehors par des trous ordinairement surbaissés, irréguliers et sans caractère bien fixe. On dirait des trous peu profonds. Aussi le peuple nomme-t-il ces cavités des *Trous de Sottais*. Les Sottais étaient de petits hommes, des nains ou des pygmées fort adroits, restaurant les objets brisés qu'on déposait à l'entrée de leurs grottes; on devait y joindre quelques victuailles. Il arriva un jour qu'au Fond-de-Forêt, à trois lieues de Liége, on mit au devant de la caverne un pain dont on avait ôté la mie; les Sottais, indignés de cette conduite, dit Schmerling, quittèrent leur demeure et se retirèrent dans un autre pays (1). On voit que notre naturaliste ne dédaignait pas ces contes populaires qui récèlent si souvent un fond de vérité, mais dans sa prudence il n'avait

(1) *Recherches sur les ossemens fossiles*, t. I, p. 43.

manquaient d'ossemens, et comment d'autres en étaient remplies. Il avait remarqué que celles de la première catégorie avaient une direction commune ou des ouvertures dirigées du même côté, tandis que celles de l'autre avaient aussi entre elles une similitude analogue. Cela venait donc des courans d'eaux, charriant les os et les boues ossifères qui, dans une direction donnée, étaient entrées dans les ouvertures creusées long-temps auparavant par les bouleversemens des couches.

Relativement aux animaux eux-mêmes, les recherches de Schmerling ont encore été des plus utiles. La célèbre caverne de Kirkdall, examinée par M. Buckland, n'avait offert que vingt et une espèces; les grottes du midi de la France seulement trente-deux. Or, dans les provinces de Liége et de Luxembourg, on en a signalé plus de soixante. Ce beau résultat provient surtout de ce que les petits os ont été étudiés comme les grands. Ainsi, on y a trouvé des restes de chauve-souris, de hérisson, de musaraignes, de taupe, d'une nouvelle espèce d'ours nommée par l'auteur *Ours gigantesque*, d'autres restes de l'*Ours des cavernes* (Ursus spœleus), de l'ours ancien (Ursus priscus), un squelette presque complet d'une nouvelle espèce nommée *Ours liégeois* (Ursus leodiensis) et des ossemens de deux autres plus petites, de blaireau, de glouton, de martres, de putois, de belette, d'un putois de race inconnue, de chien, de loup, de renard, d'hyène, de *felis antiqua*, d'une nouvelle espèce : *felis engiholiensis*, d'une autre aussi nouvelle : *cattus minuta*, et du *cattus magna*; les débris de castor, de lièvre, de lapin, d'éléphant, de cochon, de sanglier, de rhinocéros, de cheval, de cerf gigantesque, d'une nouvelle espèce de cerf, du cerf

« tellement mêlés avec les débris d'animaux, que nous puissions en conclure que l'homme a été sujet à la même catastrophe qui les a enlevés à l'existence? » Si ce docte prêtre avait eu connaissance de l'ouvrage de notre célèbre concitoyen, il aurait trouvé dans le fait extraordinaire qu'il signale, la réponse péremptoire à sa demande, et justement celle qui confirme l'éclatante vérité de la Génèse.

On sait que l'un des plus beaux titres de Cuvier à l'admiration du monde savant est d'avoir découvert que l'*homo diluvii testis* était une Salamandre colossale, et d'avoir déterminé d'avance la figure des os que personne n'avait vus, puisqu'ils étaient enfouis dans la pierre. On a reconnu ensuite que les os humains des brèches osseuses de la Méditerranée, signalés par Spallanzani et Fortis, n'étaient pas plus fossiles que le squelette de la Guadeloupe. MM. Boué et le comte Razounovsky trouvèrent sur le bord du Rhin et en Autriche des ossemens humains, mêlés à ceux de races animales éteintes. Le comte Von Sternberg et Von Schlotheim dans les plâtrières de Costritz en rencontrèrent aussi. On en signale dans les grottes du midi de la France, et MM. Tournal, de Christol et Marcel de Serres les décrivirent avec beaucoup de soin; les tourbières des Flandres contiennent aussi des restes fort anciens de l'espèce humaine, mais tous ces faits avaient néanmoins laissé des doutes dans l'esprit. Ces os pouvaient avoir été amenés dans des temps postérieurs au remplissage des cavités, comme M. Noeggerath de Bonn l'avait du reste constaté pour ceux qu'il avait découverts dans les cavernes d'Hohlerstein en Westphalie, mélangés avec des restes d'hyènes, d'ours, etc. Ce fut à Engis et à Engihoul que le docteur Schmerling trouva, à un mètre et demi de profondeur et sous une brè-

il a signalé cette analogie pour ne rien négliger dans un problème de si haute importance. Là ne devait pas se borner le résultat de ses recherches. A Pondres et à Souvignargnes (Hérault), M. Christol et Marcel de Serres avaient rencontré des poteries avec des os humains et d'autres os d'hyènes, d'ours, de rhinocéros, etc. On en avait conclu que le charriage de ces os pouvait avoir entraîné le squelette d'une tombe voisine, dans laquelle on supposait avec quelque raison que des vases avaient été enterrés. Mais Schmerling découvrit, dans les limons ossifères de Liége, des os taillés en aiguille et troués, des os à perforer, des cornes également taillées et des silex polis à deux faces, l'une plate et l'autre triangulaire. M. Noeggerath a exprimé, depuis, l'opinion que ces pierres sont analogues à celles dont les anciens Mexicains se servaient en guise d'instrumens tranchans. Quoi qu'il en soit, le naturaliste de Liége n'hésitait pas à voir dans ces instrumens des restes de l'industrie antédiluvienne. Il ne doutait donc pas que l'espèce humaine n'eût existé avant le dernier cataclysme, et de plus que les hommes ne fussent alors réunis en société, et ne possédassent quelques arts qui, quelque imparfaits qu'ils pussent être, n'en attestaient pas moins une intelligence progressive. Remarquons que nulle part dans son ouvrage il ne cite les textes sacrés, et que la question de mettre en rapport la science et la foi semble ne s'être nullement présentée à son esprit. Les raisons sont toutes géologiques, toutes scientifiques, et c'est là principalement ce que le savant Wiseman cherche avec le plus de ferveur dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut.

Ainsi, Schmerling a non-seulement rendu de grands services à la géologie, à la paléontologie, mais il a été par

laire, parce que c'est en effet une idée qui, aux yeux des gens du monde, doit paraître un vrai rêve de savant, quoique rien ne soit pourtant plus simple et plus vrai.

Les immortels travaux de Cuvier ont familiarisé les hommes instruits avec la connaissance de ces races nombreuses, à jamais éteintes. Le peuple même n'est plus entièrement étranger aux faits généraux que cette archéologie naturelle a fait découvrir. Mais jusque là, on ne pensait qu'à augmenter de jour en jour, par des recherches, le nombre de ces habitans des mondes anciens.

Schmerling eut tout à coup une idée des plus ingénieuses. Il était médecin; il voulut savoir si ces animaux si anciens n'avaient pas été malades, et il résolut d'étudier leurs maladies. En effet, il découvrit plusieurs altérations morbides auxquelles ils avaient été sujets, et comme tout se lie dans les sciences, il tira des faits nouveaux que sa sagacité venait de lui révéler, des inductions utiles à la médecine des vivans. Il avait reconnu des fractures, des caries, des nécroses et, chose plus singulière, des os rachitiques, des exostoses. Or, la médecine a tâché d'expliquer ces dernières altérations par l'usage de boissons chaudes, comme le thé, le café; par celui d'alimens mauvais, par l'abus des pâtisseries, par l'effet de l'air humide ou de la malpropreté, toutes causes qui n'ont pu agir sur les animaux antédiluviens. Schmerling concluait de là que le rachitisme est aussi ancien que les races elles-mêmes. Le docteur Buckland, connu par l'originalité de son esprit, autant que par sa science profonde, disait un jour dans un congrès scientifique : *Il faut bien que nous croions à l'histoire des animaux fossiles, telle que nous la donne M. Schmerling, puisqu'il a été le médecin des hyènes antédiluviennes.*

grottes à explorer, il s'occupait de la recherche des polypiers fossiles du terrain de Maestricht. Il était parvenu à en découvrir un nombre prodigieux, si j'en juge par les détails qu'il nous communiqua au congrès scientifique de Liége, le 1er août 1836 et jours suivans.

Schmerling, après la mort de Gaëde et la retraite de M. Carlier, fut chargé pendant un an du cours de zoologie à l'université de Liége. Sa diction difficile, à cause de son éducation hollandaise, ne lui permit pas de réussir dans la carrière si épineuse de l'enseignement. D'ailleurs, les travaux de cette carrière n'auraient pu qu'abréger des jours trop précieux. Un grand nombre de professeurs de l'université, des médecins, des députés des sociétés savantes de Liége, du corps du génie militaire et beaucoup d'étudians vinrent, avec ses nombreux amis, lui rendre les derniers devoirs au cimetière public, où il repose à côté de tant d'illustrations scientifiques et littéraires que notre ville a perdues depuis si peu de temps.

Schmerling avait reçu, peu de jours avant sa mort, le diplôme de membre de l'institut des Pays-Bas ; il fut extrêmement sensible à ce témoignage d'estime que lui accordait la première institution savante de sa patrie; il était correspondant de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, de la société géologique de France et de plusieurs autres institutions.

Une commission désignée par le Gouvernement a été, depuis sa mort, chargée d'examiner son cabinet qui, pour l'honneur du pays et pour la haute utilité qu'en peuvent retirer l'instruction publique et l'avancement des sciences, devrait être acquis par l'État. Ce cabinet est un des plus riches qui existent : il renferme les ossemens de 56 espèces

RAPPORT DU PRINCE DE KAUNITZ

à

MARIE-THÉRÈSE,

SUR L'ÉRECTION D'UNE SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET DES BELLES-LETTRES A BRUXELLES (1).

MADAME,

Le célèbre professeur de Strasbourg Schöpflin a présenté au comte de Cobenzl, pendant un petit séjour qu'il a fait à Bruxelles l'année dernière, un mémoire ci-joint sous n° 1, qui avait pour objet le rétablissement des bonnes études aux Pays-Bas.

Il y propose la création d'une académie impériale et royale des sciences et des belles-lettres dans la capitale même, et sous les yeux du Gouvernement. Ce professeur,

(1) Les documens qui suivent, ont été extraits des archives de l'État par M. Gachard, correspondant de l'Académie; ils ne seront pas sans intérêt pour l'histoire des lettres et des sciences en Belgique, et jetteront un nouveau jour sur les causes qui ont amené la création de l'Académie royale de Bruxelles.

ment stable et formel. Tous les objets, selon Nelis, doivent également être embrassés par ces gens de lettres; aucun ne doit leur être prescrit. Selon lui, il suffira qu'on exhorte tout le monde de s'exercer de préférence dans l'histoire naturelle ou civile de la patrie, et de statuer que chaque académicien ait à fournir un mémoire tous les trois mois, et les lettres-patentes, la forme et l'institution pourront être différées à des temps où l'expérience aura indiqué quelle marche il faudra suivre. Nelis pense que, par ce tempérament, on ne compromet pas la gloire du gouvernement, attendu que, si le succès ne répondait pas à l'attente, il ne résulterait aucun inconvénient d'un essai pareil.

Il se borne donc à proposer la nomination de quelqu'un d'entre les associés, qui serait comme le centre de la correspondance, qui recueillerait et rédigerait les différentes productions, qui, en outre, en rendrait compte au chef, protecteur ou président de la société; et il souhaite que ce dernier se prête à tenir chez lui, tous les ans, le lendemain de la Ste-Thérèse, une assemblée générale, dans laquelle on ferait la distribution des prix, si le gouvernement trouve à propos d'en assigner pour nourrir l'émulation publique. Aux associés, il voudrait qu'on ajoutât plusieurs correspondans répandus dans les provinces, qui, sans avoir aucune fonction précise, soient invités à communiquer leurs vues et découvertes, et employés à faire des recherches utiles. C'est par de simples lettres qu'il conviendra, selon Nelis, d'annoncer, tant aux membres qu'aux correspondans, le choix et les vues du gouvernement, et il désigne plusieurs sujets qu'il croit propres pour servir dans l'une ou l'autre de ces qualités. Il propose

Dans la supposition que le plan de Nelis serait agréé, le chef et président propose l'official de la secrétairerie d'état et de guerre Gérard, qu'il dit avoir du goût et de la littérature pour être chargé du soin de recueillir les mémoires; il est en outre d'avis que le prix à distribuer tous les ans par cette société, pourrait consister en une médaille d'or du poids de 25 ducats, et que l'on donnerait du crédit et du relief à la société, si le comte de Cobenzl consentait à ce que les assemblées annuelles se tinssent en son hôtel.

(On omet ici un passage relatif à la création de quatre pensions en faveur de savans dont la position pécuniaire était peu avantageuse).

C'est là la substance des deux notes du comte de Neny, dont l'une est antérieure au projet dont il s'agit ici, et l'autre relative à cet établissement.

Le comte de Cobenzl, en me remettant ces pièces, par un P. S. du 16 juin, m'informe qu'il était disposé à tenir dans son hôtel les assemblées annuelles, et qu'il était d'accord en toutes choses avec le comte de Neny, hors l'article qui concerne les prix à distribuer à chacune des académies des beaux-arts d'Anvers, de Bruges et de Bruxelles : car il pense que les prix de 25 ducats, proposés par le chef et président, sont trop forts; il lui paraît, en revanche, qu'on pourrait s'en tenir à ce que S. A. R. a fait, en dernier lieu, pour l'académie de Bruxelles, où on a donné pour premier prix une médaille d'argent doré, pour second prix, une même médaille de même métal sans dorure, et pour troisième, une médaille pareille, mais sans anneau. Il lui paraît au reste, que trois prix exciteront l'émulation encore plus qu'un seul, et que si ceux qu'il propose paraissent trop bas, on pourrait les augmenter de quelque chose, en laissant toujours de la différence entre les trois prix.

» aux prix qu'il destine à chacune des académies, etc. »

Pour éclaircir ce qui avait donné lieu à cette contradiction, j'écrivis au comte de Cobenzl, en date du 10 août, et il me marqua en réponse que S. A. R. n'avait entendu proposer à votre majesté que ce que, d'après le chef et président, il m'avait déjà suggéré; que si la relation disait qu'il avait trouvé avec Neny le projet de Schöpflin parfaitement bon, et qu'il avait paru tel aussi au sérénissime duc, c'était qu'on en portait réellement ce jugement et que l'on croyait qu'il fallait le suivre plus tard, mais en commençant par former la société des gens de lettres proposée par l'abbé Nelis.

Quelque forcée que soit cette interprétation, elle suffit pour connaître les véritables intentions et vues de S. A R. que le rédacteur de la relation paraît n'avoir pas bien saisies.

Du reste cette relation parle des prix à distribuer, tant par la société des sciences que par les académies des beaux-arts, des pensions à accorder à quelques savans peu aisés, et de l'acquisition de l'abbé Needham. S. A. R. propose deux prix pour la société, chacun du poids de 25 ducats, à la place d'un seul, dont il avait été question auparavant. Elle croit cela nécessaire pour relever les arts, qui languissent sans émulation, et elle fonde cette proposition sur la générosité avec laquelle votre majesté encourage les talens dans ses États, ajoutant que si elle agrée cette idée, on pourrait faire choix tous les ans de deux classes, du nombre de celles qui formeront la société, et destiner à chacune d'elles une médaille du poids de 25 ducats.

Le sérénissime gouverneur-général estime aussi que les

très-humble avis sur chacun des trois articles en question.

S. A. R. dit au commencement de sa relation « que quel- » que bonnes que soient en général les études dans l'uni- » versité de Louvain, il y manque cependant encore un » point fort essentiel, savoir le goût pour la littérature, » qui est à peine connue dans cette université, et l'amour » des belles-lettres. »

Il n'est pas douteux que ce vide ne s'y trouve en effet; mais je suis très-éloigné de croire qu'il soit le seul dont on ait à se plaindre. Il me paraît au contraire, que toutes les facultés dont cette université est composée, auraient besoin d'une réforme. Je cherche aussi à me procurer des notions individuelles à ce sujet, pour pouvoir ensuite, de concert avec le gouvernement, songer au remède, et cet objet doit d'autant moins être perdu de vue que les sciences, que les facultés des universités doivent enseigner par état, sont de toute autre importance que les belles-lettres. Ces dernières, considérées en elles-mêmes, peuvent bien servir d'amusement et d'instruction à quelques particuliers, mais ne méritent pas, de la part du souverain, des encouragemens de préférence. Elles ne sont utiles que lorsque ceux qui les cultivent embrassent en outre quelqu'autre profession, et s'en servent pour répandre des grâces, de l'ordre, de la clarté dans les matières qu'ils ont à traiter, pour y mettre de la précision et y jeter de la chaleur et de l'intérêt. C'est par ce rapport qu'ont les belles-lettres avec les autres branches des connaissances humaines qu'elles s'attirent les soins d'un gouvernement éclairé; c'est là le titre par lequel elles méritent une place dans une académie, où l'on devra d'ailleurs subordonner autant que possible, les études agréables aux sciences

Dans les vastes pays des sciences, ils ne connaissent pas de fréquentes allées et venues, que tout au plus le petit canton auquel ils sont attachés. Il en est peu qui osent faire des excursions au dehors, et il est très-rare qu'ils retirent quelque avantage de leurs courses.

J'ajouterai que les esprits des membres et suppôts des universités et colléges se rétrécissent par les formalités, les subtilités et le pédantisme inséparables de cette profession; qu'ils sont imbus des préjugés dont aucun corps n'est exempt; qu'ils sont et doivent être subordonnés à d'anciens membres, lesquels, par l'âge et l'habitude, tiennent avec entêtement aux anciennes idées, méprisent les nouveautés ou sont en garde contre elles : et il résultera de toutes ces circonstances que les universités, quoique nécessaires pour dresser les esprits novices, ne sont guère propres à diriger et éclairer des esprits déjà formés.

C'est pourquoi, dans les pays les plus cultivés de l'Europe, on a laissé l'éducation des enfans aux colléges et aux universités, mais on a établi des académies et des sociétés pour les faire travailler aux progrès des arts et des sciences, et pour instruire, par leur moyen, le corps de la nation; aussi c'est à ces institutions que l'on doit les grands hommes en tout genre qui ont illustré ce siècle, tandis qu'en passant de l'assemblée d'une académie aux écoles de l'université, établie dans la même ville ou dans le même canton, on sera surpris de trouver, dans la dernière, des traces de la barbarie et des monumens de l'ancienne ignorance qui subsisteront encore long-temps.

Je suis fondé d'attribuer au défaut d'un établissement de cette nature, l'état de dépérissement où sont toutes les sciences aux Pays-Bas, dans le même temps que nos

Un moyen encore plus efficace pour préparer et établir la réforme de cette université, je le trouve dans la société littéraire qui, en dissipant les préjugés invétérés et l'ignorance, obligera également les professeurs et régens à puiser dans de meilleures sources la doctrine qu'ils auront à expliquer à leurs disciples.

J'avais aussi envisagé d'abord l'institution de la société dans le rapport qu'elle pourrait avoir avec l'université, et j'avais invité en conséquence le comte de Cobenzl à travailler à ce que le nouvel établissement fût dirigé à l'avantage de l'ancien.

Ce n'est point que j'entendisse par là d'incorporer ou d'assujettir la société à l'université; je suis persuadé au contraire que cette compagnie doit être libre pour s'occuper utilement à transplanter aux Pays-Pas toutes les richesses que deux siècles de travaux ont amassées ailleurs : de même les membres qui la composeront doivent être en cette qualité dégagés de tout enseignement public, à la réserve de celui qui se fait par la voie de l'impression, ainsi que de toutes formalités et gênes que leur aurait imposées la dépendance, connexion ou subordination de l'université, dont ils doivent faire un corps séparé, de façon cependant que les membres et suppôts de la première puissent être reçus en qualité d'associés, et profiter des lumières et découvertes de cette compagnie.

Quoique au reste elle ne forme pas un corps permanent, comme néanmoins elle est destinée à préparer les voies à un établissement plus brillant, il conviendra que les places d'associés soient en assez petit nombre pour être estimées et briguées. Il importe beaucoup plus qu'il y ait des associés bien choisis, qu'il n'importe qu'il y en ait en grand nombre.

gent courant des Pays-Bas, qui ne font pas encore 1,000 florins d'Allemagne.

On ne met rien ici en ligne de compte à titre des frais annuels. Il est néanmoins apparent qu'il s'en fera de différens chefs, tels sont papier et autres nécessités d'office, loyer d'un emplacement pour le dépôt de la correspondance et des actes, quelques honoraires, essais, instrumens, machines, etc., et que tous ces objets iront accroître la dépense annuelle qui, de l'autre côté, sera diminuée, lorsque Needham aura été pourvu du canonicat qu'il demande.

Mais comme il ne s'agit que d'un essai, et qu'on ne demande rien pour tous ces articles, il serait prématuré d'y assigner quelque somme en ce moment-ci.

Toutes les propositions que je crois pouvoir faire à votre majesté avec le gouvernement-général, au sujet de la société littéraire, se réduisent donc aux quatre chefs suivans :

1° D'agréer l'établissement d'une société de gens de lettres, sur le pied du projet de l'abbé Nelis;

2° D'autoriser le gouvernement-général à conférer tous les ans deux prix consistant en des médailles d'or du poids de 25 ducats chacune, aux meilleurs des ouvrages qui auront concouru sur les sujets proposés;

3° D'autoriser S. A. R. à nommer l'abbé Needham à un des canonicats qui sont à sa collation;

4° De lui assigner, en attendant qu'il entre en jouissance des fruits de cette prébende, une pension de 1,000 florins de Brabant.

Au reste comme cette société est destinée à préparer les voies à un établissement plus solide, il importe beaucoup qu'on lui donne une forme propre à remplir le but qu'on se propose. Tous les plans remis de Bruxelles n'étant que

salariés, leur traitement répond néanmoins assez à la façon de vivre à Louvain, et, d'ailleurs, il y a tant de places bien dotées, qu'il n'arrivera guère qu'un sujet d'un certain mérite ne parvienne, de façon ou d'autre, à un état qui fournisse à une subsistance honnête.

L'on ne peut pas dire non plus que l'université de Louvain manque entièrement de sujets savans, il y en a plusieurs qui ont des connaissances très-étendues dans leur partie; mais tout leur savoir, toutes leurs études sentent la poussière de l'école et la pédanterie, et comme ils négligent entièrement le talent de s'exprimer avec pureté et précision dans les langues vivantes, et qu'ils ignorent totalement l'art de mettre de l'intérêt dans un ouvrage où il est question de quelque matière abstraite, il n'est pas étonnant que, hors des Pays-Bas, on ait quasi oublié l'existence de cette université.

Ce n'est pas le plus ou le moins de salaire qui fera changer des pédans en vrais savans, utiles à la société, si l'on ne trouve pas en même temps le moyen de diriger leurs talens, leur application et leurs enseignemens sur des objets plus intéressans, que ceux dont ils font actuellement leur unique occupation. L'université a besoin pour cela d'une refonte entière, que des préjugés nationaux rendent assez difficile; je m'en occupe cependant sérieusement avec le comte de Cobenzl, et la société littéraire qu'il est question d'établir, présente un moyen indirect de remplir en partie nos vues.

En effet si, au lieu d'employer la somme de 2,400 florins à des pensions, sur le pied que le gouvernement-général le propose, votre majesté permet à S. A. R. de la distribuer tous les ans par forme de gratification aux associés qui se

ne reste plus d'autre parti à prendre, que celui d'assigner ces sortes de prix sur le trésor royal.

Toutes ces dispositions au reste seront autant de monumens de la protection que votre majesté accorde aux talens dans toute sa monarchie, et en particulier dans les provinces belgiques, et contribueront puissamment à porter, avec le temps, les sciences et les beaux-arts au même degré de splendeur où ils sont chez les nations voisines. Je soumets néanmoins le tout aux lumières supérieures de votre majesté.

KAUNITZ RITTBERG.

Vienne, le 24 octobre 1768.

Il est écrit en marge, de la main de Marie-Thérèse :

J'aprouve en tout le plan comme le prince Kaunitz le propose, l'ayant communiquée à Vanzuite, et l'ayant voulue lire moi-même, c'est la raison pourquoi cela a tant tardée, j'ai lue avec plaisir tout cet arrangement.

N° 10. — *Réflexions sur le rétablissement des bonnes études dans les Pays-Bas, par M. le professeur* SCHÖPFLIN *de Strasbourg.*

La décadence des lettres qui se manifeste dans les Pays-Bas, est un événement auquel on ne devait jamais s'attendre dans une si belle région de l'Europe, où elles avaient brillé depuis qu'on les a vues renaître.

Les génies belgiques n'ont pas dégénéré, mais on les a déroutés et mal conduits. Les talens subsistent, il faut les

mer des jeunes aspirans qui, en apprenant les sciences, doivent apprendre en même temps l'ordre et la méthode pour les enseigner en chaire avec clarté et netteté.

Pour parvenir à la formation de tous ces établissemens, il est nécessaire de créer une académie impériale ou royale belgique des sciences et des belles-lettres dans la capitale même, sous les yeux du Gouvernement.

Cette académie, dans les commencemens, sera composée de peu de membres qui penseront et qui veilleront aux expédiens et à l'exécution des projets. Elle proposera à toute la Belgique et même aux étrangers, des questions et des prix. Elle examinera les dissertations adressées au secrétaire perpétuel de l'académie; elle déterminera le degré de leur valeur; elle couronnera les meilleures dans une séance publique annuelle et semestrale. L'émulation s'en mêlera et produira dans peu une pépinière d'où l'académie même pourra tirer des membres, qui non-seulement jugeront sur le travail des autres, mais auront aussi le loisir de travailler eux-mêmes et de lire dans les assemblées particulières et publiques des dissertations tirées de leur propre fonds.

Il sera permis aux auteurs des dissertations de se servir de la langue latine, française et flamande.

On agrégera par la suite à l'académie des associés externes.

Les membres qu'on choisira seront ordinaires et extraordinaires. On pourra même former une classe d'honoraires.

Les matières à traiter et à proposer sont sans nombre. Un grand pays situé au milieu de l'Europe, orné de toutes les richesses de la nature et de l'art, habité par un peuple né pour les arts et les sciences, abonde en matières et objets à rechercher et à examiner.

les cent ans. François I[er] voyant déjà de son temps l'accroissement des lettres, et ne voulant pas toucher pour certaines raisons, à l'université de Paris, y a établi le collége royal, espèce de supplément. L'université de Louvain, fondée dans les temps obscurs, n'ayant subi que peu de changemens depuis sa création, est susceptible d'une réforme. Dans le grand nombre de professeurs, il y a souvent des chaires à remplir; les vétérans se retirent, les autres se conformeront au règlement qu'on leur proposera.

—

N° 2°.—*Académie ou Société royale de Bruxelles*, par M. NELIS, chanoine de Tournay.

Peu de personnes et un aussi petit nombre de règlemens paraissaient devoir former le premier établissement de cette société.

M. Verdussen, d'Anvers; M. Seumoins, de Bruxelles; M. Vander Vynckt, ancien conseiller de Gand; MM. Paquot, Van Rossum et Nelis, de Louvain : voilà à peu près tout ce que je connais de sujets propres à y être employés.

Si l'on veut y ajouter un petit académicien de Tournay, j'apporterai un peu de zèle, que j'ai toujours eu pour les lettres en général, et beaucoup d'inclination pour l'établissement dont il s'agit en particulier. Et je me tiendrai fort honoré d'avoir pu mériter un pareil choix.

Une simple lettre du Gouverneur ou du Ministre, adressée à chacun des académiciens futurs, est tout ce qu'il faut pour l'exécution du plan. Plus tard, quand l'expérience aura indiqué une marche sûre, qu'il faut suivre, l'on

cependant recevoir les excuses de ceux qui n'auront pu finir leur besogne dans le temps limité.

Les dissertations seront écrites en latin, en français, ou en flamand.

Il y aura tous les ans une assemblée générale, et elle se tiendra à Bruxelles, dans l'hôtel du chef ou protecteur de la société, le lendemain de la Ste-Thérèse.

Si le Gouvernement trouve à propos, comme il importe tant pour l'émulation, de distribuer tous les ans quelques prix, ce sera dans ces assemblées qu'on en fixera les sujets et qu'on en fera ensuite l'adjudication.

Outre les 7 à 8 académiciens, dont il est parlé, rien ne paraît plus à propos que d'avoir dans différens endroits de nos provinces des personnes attachées à l'académie sous le titre de correspondans. Ces correspondans, sans être obligés à rien de bien précis, seront invités à communiquer leurs vues, leurs découvertes, ou seront employés à faire des recherches. Il ne faut encore qu'une petite lettre adressée à chacun de ceux qu'on destine à remplir cette place, et point d'annonce ou de cartel public.

Beaucoup s'en faut que je connaisse tous les gens studieux ou à talens qu'il y a dans les Pays-Bas, j'en vais seulement nommer quelques-uns qui, à ce que je crois, conviendraient très-fort. Il y en a même qui, mieux connus et mieux appréciés, pourraient peut-être entrer dans la classe des académiciens.

M. D'Azevedo, prévôt de la collégiale de N. D. à Malines.

M. Goyers, curé d'Himelghem.

M. Bournons, mathématicien.

MM. Joffroy et Van Bouckhoute, médecins à Malines.

Un curé près d'Ath, nommé Fressoing.

professeur royal de chimie à Louvain, ainsi que M. Michaux, professeur royal de botanique, qui pourront être utiles pour la partie de l'histoire naturelle.

Je ne connais pas ce M. Philips, auteur d'une vie du cardinal Polus, dont parle l'abbé Nelis, mais pour ce qui concerne M. Needham, il jouit dans toute l'Europe de la juste considération que méritent ses talens, ses mœurs et ses profondes connaissances. J'ai exposé par un mémoire du 17 mars 1759, qui a été remis à S. M., le parti que nous espérions tirer alors de ce sujet, pour l'avancement des bonnes études; si nous pouvions encore aujourd'hui en faire l'acquisition, personne ne serait plus en état que lui de se charger de la principale direction de l'établissement qu'on médite. Du reste si S. A. R. juge à propos d'agréer le plan de l'abbé Nelis, il s'agirait :

1° De désigner la personne qui sera chargée de recevoir et de recueillir les mémoires.

2° La personne chez qui se tiendront les assembées annuelles.

On pourrait, ce me semble, faire adresser les mémoires, sous l'enveloppe du secrétaire d'état et de guerre, à M. Gérard, official dans ce bureau, qui a du goût et de la littérature.

Et quant aux assemblées annuelles, si son excellence le Ministre plénipotentiaire voulait bien consentir à ce qu'elles se tinssent chez lui, cette complaisance ne pourrait que donner du crédit et du relief à la société.

Quoique son établissement n'ait pas de relation directe avec la *note* que j'ai eu l'honneur de présenter à Vienne, sous le titre d'hommes de lettres, médailles pour les académies, cependant, comme S. E. le Ministre souhaite que

ANCIENNE ACADÉMIE DE BRUXELLES.

NOMS DES MEMBRES RÉGNICOLES ET ÉTRANGERS SELON LA DATE DE LEUR ADMISSION.

MM. L'abbé TURBERVILLE NEEDHAM, à Bruxelles, élu le 1er février 1769.

» VAN DER VYNCKT, conseiller au conseil de Flandre, à Gand, élu le 1er février 1769.

» VAN ROSSUM, docteur en médecine à l'université de Louvain, élu le 1er février 1769.

» L'abbé DE NELIS, chanoine de Tournay, à Bruxelles, élu le 1er février 1769.

» GÉRARD, secrétaire perpétuel de la société littéraire, à Bruxelles, élu le 1er février 1769.

» VOUNCK, professeur de chimie à l'université de Louvain, élu le 1er février 1769.

» SEUMOY, physicien, à Bruxelles, élu le 1er février 1769.

» L'abbé PAQUOT, conseiller historiographe, à Bruxelles, élu le 1er février 1769.

» VERDUSSEN, échevin à Anvers, élu le 1er février 1769.

» L'abbé CAUSSIN, à Bruxelles, élu le 26 avril 1770 (mort le 29 juin 1792).

» DE HESDIN, à Bruxelles, élu le 26 avril 1770.

MM. De Launay, à Bruxelles, élu le 14 octobre 1776, confirmé le 29 mars 1817 (mort à Vienne).

» Bournons, à Bruxelles, élu le 14 octobre 1776 (mort le 22 mars 1783).

» Le commandeur De Nieuport, à Bruxelles, élu le 14 octobre 1777. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort Bruxelles le 20 août 1827, à 81 ans).

» Le marquis Du Chasteler, à Bruxelles, élu le 14 octobre 1777. (Entré à l'Académie le 11 novembre 1779, mort à Liége le 11 octobre 1789).

» Le prince De Galitzin, à La Haye, élu le 3 avril 1778.

» Heylen, doyen à Lierre, élu le 13 octobre 1778.

» Van Swinden, professeur à l'université de Franeker, élu le 14 octobre 1779. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Amsterdam le 26 mars 1823, à 77 ans).

» L'abbé Ghesquière, à Bruxelles, élu le 12 octobre 1780.

» Le docteur Caels, à Bruxelles, élu le 10 janvier 1782. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles).

» Van Bochaute, professeur, à Louvain, élu le 17 octobre 1782.

» De Burtin (F.-X.), à Bruxelles, élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles en 1818).

» Deberg, à Bruxelles, élu le 26 octobre 1784.

» Te Water, à Middelbourg, id. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde le 19 octobre 1822).

» Le comte De Bruhl, à Londres, élu le 21 novembre 1785.

» L'abbé Bévy, à Paris, élu le 21 novembre 1785. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris le 28 juin 1830, à 92 ans).

» De Zach, astronome, à Gotha, élu le 21 novembre 1785.

ACADÉMIE ROYALE DE BRUXELLES.

LE ROI, PROTECTEUR.

MM. Le baron De Stassart, directeur.
De Gerlache, vice-directeur.
Quetelet, secrétaire perpétuel.

CLASSE DES SCIENCES.

30 *membres.*

MM. ~~Van Marum~~, M. V.; à ~~Harlem. Élu le 8 juillet 18~~16. ✗		
» Vrolik, G.; à Amsterdam.	—	id.
» Van Mons, J. B.; à Louvain. .	—	id.
» Kesteloot, J. L.; à Gand. . .	—	id.
» Wauters, P. E; à Gand. . .	—	id
» Le baron de Geer, J. W. L.; à Jutfaas, près d'Utrecht . .	—	id.
» Thiry, Ch. E. J.; à Bruxelles. .	—	id.
» D'Omalius, J. J.; à Halloy . .	—	id.
» Garnier, J. G; à Bruxelles. .	—	7 mai 1818.

8

MM. Bertoloni, Ant ; à Bologne. . Élu le 6 octobre 1827.
» Berzélius, à Stockholm. . . — 5 avril 1834.
» Le colonel Bory de St.-Vincent; à Paris. . . . . — 4 février 1829.
» Bouvard, Alexis; à Paris. . . — 8 octobre 1825.
» Brewster; à Édimbourg. . . — 5 avril 1834.
» Brown, Robert; à Londres . — 7 novemb. 1829.
» Chasles; à Chartres . . . . — 4 février 1829.
» Crelle; à Berlin . . . . . . — 5 avril 1834.
» Decaisne; à Paris . . . . . — 15 décem. 1836.
» De Candolle; à Genève . . . — 5 avril 1834.
» De Macedo; à Lisbonne . . . — 15 décem. 1836.
» Encke, J. F.; à Berlin. . . . — 7 novem. 1829.
» Le chev. Geoffroy Saint-Hilaire; à Paris. . . . . . — 5 avril 1834.
» Gergonne, F. D.; à Montpellier. . . . . — 8 mai 1824.
» Granville, A. B.; à Londres. . — 6 octobre 1827.
» Le baron de Herder; à Dresde . — 8 octobre 1825.
» Herschel, J. F.; à Londres . . — 7 id. 1826.
» Matteucci, Ch.; à Forli (États de l'église) . . . . — 8 novem. 1834.
» Moreau de Jonnès, Alexandre; à Paris. . . . . — 21 mai 1825.
» Nicollet . . . . — 23 décem. 1826.
» Ocken; à Jéna . . . . — 8 octobre 1825.
» Plana; à Turin. . . . . . — 5 avril 1834.
» L'abbé Ranzani, Camille; à Bologne . . . . — 8 mai 1824.
» Sabine; à Londres. . . . . — 2 février 1828.
» Schumacher; à Altona. . . . — 7 novem. 1829.

MM. GRANGAGNAGE ; à Liége . . . Élu le 7 mars 1835.
» BELPAIRE ; à Anvers . . . . — id.
» WILLEMS ; à Gand . . . . . — 6 juin 1835.
» Le chanoine DESMET ; à Gand . — id.
» L'abbé DE RAM : à Louvain . . — 15 décemb. 1837.
» ROULEZ ; à Gand . . . . . — id.

18. Lesbroussart 7 mai 1838

24 *Correspondans. — Étrangers.*

MM. BLONDEAU ; à Paris. . . . . Élu le 15 décemb. 1836
» COOPER, C. P. ; à Londres . . — 5 avril 1833.
» COUSIN, Victor ; à Paris . . . — 6 octobre 1826.
» Le marquis DE FORTIA ; à Paris . — 2 février 1828.
» Le baron de LA DOUCETTE ; à Paris . . . . — 8 mai 1835.
» DE LA FONTAINE ; à Luxembourg. — 23 décemb. 1822.
» DE MOLÉON, J. G. V. ; à Paris . — 14 octobre 1823.
» JULLIEN, M. A. ; à Paris . . . — 8 mai 1824.
» LEGLAY ; à Lille . . . . . . — 5 avril 1833.
» LENORMAND, L. Séb. ; à Paris . — 14 octobre 1820.
» MULLER ; à Trèves . . . . . — 23 décemb. 1822.
» ~~Le baron SILVESTRE DE SACY ; à Paris . . . . — 8 novemb. 18[illegible]4~~.
» WILKEN ; à Berlin. . . . . — 5 avril 1833.
» WITTENBACH ; à Trèves . . . — 23 décemb. 1822.

15 Daunou 7 mai 1838

Régnicoles.

MM. BORGNET ; à Liége . . . . . Élu le 15 décemb. 1836.
» GACHARD, à Bruxelles. . . . — 15 décemb 1837.
» ~~GOETHALS VERCRUYSSE ; à Courtray~~ . . . . — 5 avril 1833.

16

NOMS

DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANS DÉCÉDÉS.

MM. Le baron VAN SPAEN-LA LECQ, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye le 29 avril 1817, à 66 ans).

» MESSIER (Charles), élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris le 10 avril 1817, à 87 ans).

» DE LAUNAY, élu le 14 octobre 1776. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Vienne).

» CAELS, docteur en médecine, élu le 10 janvier 1782. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles).

» DE BURTIN, F. X., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1818).

» LESBROUSSART, élu en 1790 (mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818).

» WITTENBACH, Dauiel, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde le 17 janvier 1820, à 74 ans).

» Le baron DE FELTZ, président de l'académie, élu le.... Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles en 1820).

» TE WATER, J. G., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 19 octobre 1822).

» VAN SWINDEN, élu le 14 octobre 1779. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Amsterdam le 6 mars 1823, à 77 ans).

MM. SENTELET, J. F., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain en 1830).

» L'abbé BÉVY, élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris le 28 juin 1830, à 92 ans).

» KICKX, J., élu le 26 avril 1817 (mort à Bruxelles le 27 mars 1831, à 56 ans).

» VANDERLINDEN, Pierre Léonard, élu le 28 octobre 1826 (mort à Bruxelles le 5 avril 1831, à 33 ans).

» RAEPSAET, J.-J., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Audenarde le 19 février 1832, à 81 ans).

» Le prince DE GAVRE, élu *membre honoraire* le 3 juillet 1816, élu président le 31 décembre 1820 (mort à La Haye le 2 août 1832).

» REPELAER-VAN DRIEL, O., élu *membre honoraire* le 7 mai 1818 (mort à La Haye, le 26 octobre 1832).

» VAN HULTHEM, Ch., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 25 novembre 1817 (mort à Gand le 16 décembre 1832). (*Il était né le 4 avril* 1764.)

» VAN WYN, élu le 14 octobre 1774. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à La Haye en 1834, à 91 ans).

» DEWEZ, L. D. J., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 13 janvier 1821 (mort à Bruxelles, le 26 octobre 1834).

» MEYER, J. D., élu le 7 mai 1818 (mort à Amsterdam le 6 décembre 1834).

» HUGUENIN, V., élu le 10 novembre 1827 (mort à Nimègue, le 7 novembre 1833).

» VAN UTENHOVE, Jacques Maurice Charles, élu le 30 novembre 1818, mort à Lienden le 1er septembre 1836, à 63 ans).

LISTE

DES MEMBRES COMPOSANT LES COMMISSIONS.

COMMISSION POUR L'EXAMEN DES MÉMOIRES.

Pour les lettres.

MM. CORNELISSEN ;
DE GERLACHE ;
Le baron DE REIFFENBERG;
RAOUX.

Pour les sciences naturelles.

MM. CAUCHY ;
D'OMALIUS ;
DUMORTIER ;
SAUVEUR.

Pour les sciences mathématiques et physiques.

MM. DANDELIN ;
PAGANI ;
QUETELET ;
THIRY.

LISTE

DES INSTITUTIONS ET DES PERSONNES QUI REÇOIVENT LES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE.

LE ROI.

Les membres ordinaires et honoraires de l'Académie ainsi que les correspondans régnicoles.

La bibliothèque du Sénat et de la Chambre des Représentans.

Les Ministères de l'Intérieur et des Affaires Étrangères, de la Justice, de la Guerre, des Finances et des Travaux Publics.

L'Université de Gand.

— de Liége.

La société des beaux-arts et de littérature de Gand.

La société des arts, lettres et sciences d'Anvers.

— d'émulation de Liége.

La bibliothèque d'Anvers.

— de Bruges.

— de Bruxelles.

— de Louvain.

— de Mons.

— de Namur.

— de Tournay.

L'Institut de France.

TABLE.

—